



SAISON 2024 / 2025



SAMEDI 26 AVRIL 2025

N°34



44ème édition du TOURNOI INTERNATIONAL U19 de SAINT-JOSEPH/SAINT-MARTIN



Fleuron de notre DISTRICT, le TOURNOI INTERNATIONAL U19 de Saint-Joseph/Saint- Martin a tenu toutes ses promesses pour ce week-end de PÂQUES 2025.



L'équipe de l'ASSE



Une belle organisation, de bonnes équipes et un corps arbitral compétent ont réjoui les nombreux spectateurs venus assister aux matches de la 44ème édition de ce grand tournoi.



L'équipe d'AALBORG



LE PODIUM : 1. ASSE - 2. AALBORG (Danemark) - 3 PARANAENSE (Brésil) - 4. RC LENS - 5. LA GANTOISE (Belgique) et CLERMONT - 7. GRENOBLE 38 - 8. SÉLECTION PAYS DU GIER.



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

REMERCIEMENTS

Le District de la Loire remercie les municipalités pour le prêt de leur salle communale qui ont permis d'organiser les réunions sectorielles dans des conditions les plus favorables. Merci aussi à tous les clubs d'y avoir assisté.

COUPE LAURAFoot

- SENIORS FEMININES

L'équipe d'Andrézieux Bouthéon a été éliminée par Aurillac, 4 buts à 2

L'équipe de l'As. St Etienne se qualifie contre Clermont, par 4 buts à 2

La demi-finale se jouera le **jeudi 8 mai**.

- SENIORS MASCULINS

Neuville / Firminy (2 – 0)

Annecy / Feurs (2- 0)

St Just St Rambert / **Riom** (4 tirs au but à 5)

Les trois équipes départementales, Feurs, Firminy et St Just St Rambert, ont été éliminées...



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

TOURNEES DES CLUBS

- Réunion sectorielle du « ROANNAIS » : le **jeudi 24 avril à 19h**, à l'espace « Bétamat » (ex-dojo) du stade Malleval de **ROANNE**.

Pointage : **18h30**

Début de réunion : **19h**

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de football bénéficient d'un tarif préférentiel sur la billetterie en ligne pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

Les prochaines rencontres :

- **vendredi 2 mai à 20h : Chorale – Nantes**
- **vendredi 9 mai à 20h : Chorale - Denain**



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Président : François RIOUFFREYT

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 35 du DL et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

RAPPEL AUX CLUBS

1 - En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, **le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier** afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

2 - En cas d'utilisation de la Feuille de Match Papier :

La vérification des licences ne pouvant s'effectuer sur la tablette, l'utilisation de l'Application « Foot Compagnon » est obligatoire avant le début de la rencontre (voir article des RS du DLF ci-dessous).

Cette application peut être téléchargée sur tous types de téléphone.

26.1.1 – Article 141 FFF

1- Les arbitres exigent la présentation des licences sur la tablette du club recevant, avant chaque match, et vérifient l'identité des joueurs.

2- En cas de recours à une feuille de match papier, dans les conditions de l'article 139bis, **les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil " Footclubs Compagnon ".**

3 - ARTICLE 33 - HEURES OFFICIELLES ET DATES

L'heure officielle du début des rencontres est fixée à 15h pour les Seniors, avec possibilité d'un lever de rideau à 13h.

L'heure officielle du début des rencontres des jeunes (U18 à U13) est fixée le samedi à 14 h, sauf programmation différente validée par la Commission des Jeunes.

Sur la même journée, les clubs peuvent se mettre d'accord entre eux pour jouer le samedi : la demande doit être faite à la Commission Sportive, 15 jours avant la date de la rencontre.

Le jour du passage légal à l'heure d'hiver, et jusqu'au 1er février non inclus, le début des rencontres est fixé à 14h30 pour les Seniors, et à 12h30 pour les levers de rideau.

Lorsque qu'une journée est à cheval sur les mois de janvier et février, c'est l'ensemble des rencontres du week-end qui est fixé à 14h30 (ou 12h30).

Sur la même journée officielle, des clubs peuvent se mettre d'accord pour changer l'heure et/ou avancer la date du match, mais en aucun cas la repousser, sauf en D4 et D5, à l'appréciation de la commission senior.

Les courriers ou courriels officiels du club devront parvenir à la commission compétente, 15 jours au moins avant la date du match.

L'heure et/ou la date ainsi convenue devient officielle et, en l'absence d'une équipe, l'adversaire peut réclamer et acquérir le forfait, après le quart d'heure réglementaire.

En cas de contestation ou de réclamation, la correspondance échangée entre les deux clubs est transmise à l'instance et fera, seule, foi des conventions acceptées.

Les réclamations basées sur des conventions verbales ne seront pas prises en considération.

En cas de nécessité de transport, la commission compétente pourra avancer ou reculer l'heure du match. Le Bureau du District se réserve le droit de modifier l'heure officielle pour un match déterminé, sans accord des clubs intéressés.

Cette dérogation ne pourra excéder deux heures sur l'heure officielle.

A titre exceptionnel, la commission senior pourra programmer des rencontres un jour de semaine à condition d'avoir l'accord des deux clubs, en conformité avec la réglementation des terrains et de l'homologation de l'éclairage.

4 - ARTICLE 32 – CALENDRIER

L'engagement d'un club dans l'un des championnats du District implique, le respect du calendrier fixé par la commission compétente.

Dans toute la mesure du possible, les deux dernières journées se joueront le même jour, dans un décalage maximum de 3h sur l'horaire programmé par la commission, avec accord du club adverse.

Toutefois, dans l'intérêt général, une journée déjà programmée ne sera pas remise. La commission senior se réserve le droit de modifier le calendrier.

=====

FORFAIT SIMPLE

Affaire n°362 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D4 Poule B (J11)

Affaire n°363 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D3 Poule A (J9)

Affaire n°364 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D3 Poule A (J9)

Affaire n°365 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D3 Poule B (J9)

Affaire n°366 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D4 Poule C (J9)

Affaire n°367 - Dossier transmis par la Commission Féminines U15 D2 (J2)

DÉCISIONS

N°362 : rencontre n°30016290 du 13/04/25 – Championnat U15 D4 Poule B (J11) : ST GALMIER CHAMBŒUF 2 – ENTENTE ST PAUL/DOIZIEUX 3

Match perdu par forfait à St Paul/Doizieux 3, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Galmier Chambœuf 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°363 : rencontre n°30017319 du 30/03/25 – Championnat U15 D3 Poule A (J9) : ST MARCELLIN EN FOREZ – OLYMPIQUE ST ETIENNE 2

Match perdu par forfait à Olympique St Etienne 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Marcellin en Forez**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°364 : rencontre n°30015342 du 30/03/25 – Championnat U15 D3 Poule A (J9) : ST JEAN BONNEFONDS – ST ETIENNE SUD

Match perdu par forfait à St Etienne Sud, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Jean Bonnefonds**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°365 : rencontre n°30015397 du 30/03/25 – Championnat U15 D3 Poule B (J9) : ST PRIEST EN JAREZ – ST FERREOL GAMPILLE

Match perdu par forfait à St Priest en Jarez, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**St Ferréol Gampille**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°366 : rencontre n°30016338 du 30/03/25 – Championnat U15 D4 Poule C (J9) : CELLIEU – ST CHAMOND 2

Match perdu par forfait à St Chamond 2, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Cellieu**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

N°367 : rencontre n°53092619 du 05/04/25 – Championnat Féminines U15 D2 (J2) : FEURS – DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES

Match perdu par forfait à Dervaux Chambon Feugerolles, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Feurs**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

FORFAIT GÉNÉRAL

Affaire n°368 – Commission des Jeunes U13 D3 Poule F

534257

ASA. CHAMBON FEUGEROLLES 3 (J5)

AMENDES

Amende pour forfait simple

529727	ENTENTE ST PAUL/DOIZIEUX 3 (U15 D4 Poule B J11)	30 €
504383	OLYMPIQUE ST ETIENNE 2 (U15 D3 Poule A J9)	30 €
582734	ST ETIENNE SUD (U15 D3 Poule A J9)	30 €
525875	ST PRIEST EN JAREZ (U15 D3 Poule B J9)	30 €
590282	ST CHAMOND (U15 D4 Poule CJ9)	30 €
547447	DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES (U15 F D2 Poule Unique J2)	30 €

Amende pour forfait général

534257	ASA. CHAMBON FEUGEROLLES 3 (U13 D3)	50 €
--------	-------------------------------------	------

RÉCEPTION DOSSIERS

Affaire n°52 - Dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule D 517776 St Joseph St Martin 1 - 590282 St Chamond 2 Match n°28859246 du 30/03/25

Par ce mail officiel, conformément à l'article 35.4.1, nous vous confirmons par la présente les réserves d'avant-match émises par notre capitaine Thomas Bernard : RESERVES D'AVANT-MATCH

"Je soussigné(e) BERNARD, THOMAS, 2543628423 Capitaine du club FOOTBALL CLUB SAINT JOSEPH - SAINT MARTIN formule des réserves pour le motif suivant : Des joueurs sont susceptibles d'avoir participé à une rencontre de l'équipe supérieure la veille ou le lendemain. Des joueurs peuvent avoir atteint la limite de match de l'équipe supérieure.

Je soussigné(e) BERNARD THOMAS licence n° 2543628423 Capitaine du club FOOTBALL CLUB SAINT JOSEPH - SAINT MARTIN formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club SAINT-CHAMOND FOOT, pour le motif suivant : des joueurs du club SAINT-CHAMOND FOOT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain."

Bien cordialement. Michel Fanget. Secrétaire

Je soussigné Michel Fanget, numéro de licence 2590453635, licencié au club du Fc Saint Joseph/Saint Martin (numéro d'affiliation 517776), émet des réserves

- sur la participation à la rencontre du joueur de Saint Chamond Foot AMGHAR Mourad numéro de licence 2520525665 (joueur ayant pris un carton rouge le 22 février lors de la rencontre contre La Chaumière).

- sur la participation à la rencontre de M CAUSEVIC Armin, éducateur Dirigeant Responsable numéro de licence 2558637585 (ayant été exclu précédemment lors d'une rencontre de R3).

Cette réclamation après match, (en conformité avec l'article 35.1.3 des règlements) s'ajoute aux réserves d'avant match émises par le capitaine de l'équipe Thomas Bernard, réserves appuyées par un mail dont vous avez été destinataire ce matin.

DÉCISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de ST JOSEPH ST MARTIN, confirmée par courriel du 31/03/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF, et de la réserve d'après-match, envoyé par mail le 31/03/25, pour les dire recevables.

Après vérification, la Commission des Règlements du DLF constate que :

- L'ensemble des joueurs du club de ST CHAMOND était qualifié pour participer à la rencontre.

- Le joueur Mourad AMGHAR, licence n°2520525665 (3MF à compter du 23/02/25), était qualifié pour participer à la rencontre, les 3 matchs ayant été purgés le 02/03/25 contre Anzieux 2 (CPVL), le 08/03/25 contre Boisset Chalain (D3) et le 22/03/25 contre St Galmier Chambœuf 3 (D3)

- L'Éducateur/Dirigeant CAUSEVIC Armin, licence n°2558637585 (1MF à compter du 10/03/25), était qualifié pour participer à la rencontre. L'Automatique ayant été purgé le 22/03/25 contre St Galmier Chambœuf 3

Par ces motifs, la Commission des Règlements du DLF rejette la réserve comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de dossier sont imputés au club de ST JOSEPH ST MARTIN, soit **40 €**.

Total des amendes pour **ST JOSEPH ST MARTIN : 40 €** (quarante euros)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Affaire n°53 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U18 D3 Poule B
504771 ST ROMAIN LE PUY – 533556 CHÂTEAUNEUF
Match n°30011464 du 05/04/25

Match arrêté à la 67^{ème} minute par Mme. QUICQ Anaïs, arbitre de la rencontre.
L'entraîneur de Châteauneuf, M. GOUX Pascal, a décidé de ne pas reprendre la rencontre, suite à 3 blessés dans son équipe. Seuls 8 joueurs pouvaient continuer la rencontre. Le match a été arrêté à la 67^{ème} minute sur le score de 5 - 0.

DÉCISION

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

Match perdu par pénalité, moins 1 point au classement, à l'équipe de CHÂTEAUNEUF (Art 23.2.4 des RS du District de la Loire). :
Amendes : **60 €** et **22 €**

Score de la rencontre : 5 – 0 en faveur de ST ROMAIN LE PUY

Les frais de dossier sont imputés au club de CHÂTEAUNEUF, soit **40 €**.

Total des amendes pour **CHÂTEAUNEUF** : **60 + 22 + 40 € = 122 €** (cent vingt-deux euros)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Affaire n°54 - Dossier transmis par la Commission Critérium CD3 Poule A
515183 PLAINE PONCINS 5 - 551926 BONSON ST CYPRIEN 5
Match n°28887822 du 29/03/25

Évocation de la Commission des Règlements du DLF sur la participation à + de 2 joueurs Seniors « Libre » ayant participé à des rencontres de championnats Seniors.

Après contrôle de la feuille de match de la rencontre de championnat CD3 Poule A, n°28887822, du 29/03/25, opposant les équipes de **PLAINE PONCINS 5 (515183)** contre **BONSON ST CYPRIEN 5 (551926)**, la CDR du DLF constate que les joueurs suivants du club de BONSON ST CYPRIEN :

- **M. MECHOUD Mohamed**, licence n°2568635267, a participé aux J10, J11 et J12 en Seniors « Libre »
- **M. ROSTAGNAT Stéphane**, licence n°2529423387, a participé aux J1, J2, J3 et J4 en Seniors « Libre »
- **M. SEGURA Loïc**, licence n°2529400018, a participé aux J6, J7 et J10 en Seniors « Libre »
- **M. MERULLA Mathieu**, licence n°2548610131, a participé aux J5, J7 et J14 en Seniors « Libre »

Ce qui porte à 4, le nombre de joueurs Seniors « Libre » ayant joué en championnat Seniors « Libre » Loire.

DÉCISION

En conséquence, la CDR du DLF décide match perdu par pénalité à BONSON ST CYPRIEN 5, moins 1 point au classement, pour non-respect de l'article 3 des règlements du Championnat Critérium. Amendes : **60 €** et **22 €**.

« Un maximum de deux (2) joueurs, titulaires d'une licence libre ayant disputé des matchs de championnats de la Loire seniors, sont autorisés à figurer sur la feuille de match des compétitions « championnats critérium ». Cette disposition s'applique aux « championnats critérium » et aux « coupes critérium » du secteur stéphanois ».

Le gain du match est accordé à PLAINE PONCINS, sur le score de 3 à 0.

Frais de dossier à la charge du club de BONSON ST CYPRIEN. : **40 €**

TOTAL des amendes pour BONSON ST CYPRIEN : **60 + 22 + 40 = 122 €** (cent vingt-deux euros)

Dossier transmis à la Commission Critérium pour homologation.

Affaire n°55 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D4 Poule D
513357 LA FOUILLOUSE 2 – 552955 SAVIGNEUX MONTBRISON 3
Match n°30017434 du 13/04/25

Evocation de la Commission des Règlements du DLF sur la participation de l'équipe 3 de SAVIGNEUX MONTBRISON à la rencontre n°30017434 du 13/04/25 contre LA FOUILLOUSE 2.

L'équipe U15 R1 de SAVIGNEUX MONTBRISON ayant déclaré un forfait simple contre AURILLAC, le même jour ou même week-end, l'équipe 3 U15 du club de SAVIGNEUX MONTBRISON qui évolue en U15 D4 Poule D, ne pouvait donc pas participer à cette rencontre (Art 23-3.1 des RS du DLF)

DÉCISION

En conséquence, la CDR du DLF décide match perdu par forfait à SAVIGNEUX MONTBRISON 3, moins 1 point au classement, pour non-respect de l'article 23.3.1 des RS du DLF. Amendes : **30 €**.

Forfaits 23.3.1 - Est considérée comme forfait, l'absence d'une équipe ou une équipe ne présentant pas le nombre minimum de joueurs prévu par les règlements généraux, après le quart d'heure suivant l'heure officielle ou l'heure devenue officielle après entente, conformément à l'article 33 des R.S. de la Ligue, sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation de la commission chargée de statuer.

Une équipe déclarant forfait devra payer une amende au District.

En cas de forfait dans un délai inférieur à 24 heures, les frais d'organisation, d'arbitres et de délégués seront ajoutés aux frais du paragraphe ci-avant.

En outre, une équipe déclarant forfait entraîne automatiquement le forfait de toutes ses équipes inférieures (sauf cas de force majeure).

Le gain du match est accordé à LA FOUILLOUSE 2, sur le score de 3 à 0.

TOTAL des amendes pour SAVIGNEUX MONTBRISON : **30 € (trente euros)**

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

**Affaire n° 56 - Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule D
590363 CHAMPDIEU MARCILLY 2 – 509200 USSON 1
Match n°29148839 du 30/03/25**

La Commission des Règlements a constaté, lors de la vérification de la feuille de match papier, des incohérences sur celle-ci.

Suite aux auditions de MM. PEYRET Alain, FERNANDES Thomas et CHAZAL Gérard, du club de CHAMPDIEU MARCILLY, ainsi que celles de MM. LEVITE Rémy et GAGNAIRE Jordan, du club de USSON, il s'avère que la rencontre ne s'est pas déroulée sur le terrain de Champdieu, pourtant inscrit sur la feuille de match, mais à Marcilly le Chatel. L'horaire de la rencontre a de plus été avancé à 12h30, au lieu de 13h.

Les motifs invoqués par l'ensemble des personnes auditionnées pour le club de CHAMPDIEU MARCILLY étant que les travaux sur le parking du site de Champdieu ne peuvent absorber un nombre important de voitures (2 matchs le même jour).

Pour les représentants du club de USSON qui sont à l'origine de l'avancement de la rencontre, pour l'intérêt du match de leur équipe 2 à Usson contre Sud Forez

Toutes ses modifications ont été faites par téléphone, et non par mail comme le prévoient les RS du DLF.

Il a donc été rappelé à l'ensemble des dirigeants que toutes modifications d'horaire et de lieu de pratique doivent être demandées par les deux clubs et envoyées avec les boîtes mails officielles, auprès de la Commission Seniors, pour acceptation et validation.

DÉCISION

La Commission des Règlements du District de la Loire décide :

- un rappel à l'ordre aux clubs de CHAMPDIEU MARCILLY et de USSON, pour non-respect de l'article 33 des RS du DLF.

Frais de dossier à la charge de **CHAMPDIEU MARCILLY : 40 €** (quarante euros)

Frais de dossier à la charge de **USSON : 40 €** (quarante euros)

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements Sportifs du District de3 la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RECEPTION DOSSIERS

FORFAIT GENERAL

- **Affaire n°203** – Dossier transmis par la Commission Jeunes **U15 D4 Poule D : ENT. ASTREE/CHAMPDIEU 2**

Conservation du résultat des matchs déjà joués. Les matchs non encore disputés sont donnés gagnés au club adverse, sur le score de 3 buts à 0 (art. 23.3.3 des règlements sportifs du District).

FORFAIT SIMPLE

- **Affaire n°63** – Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule A

- **Affaire n°232** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D4 Poule B

DECISIONS

N°63 – Rencontre n°28901593 du 13 avril 2025 : Seniors D5 Poule A : CHAUSSETERRE LES SALLES 3 – ROANNE PARC 2
Match perdu par forfait à ROANNE PARC 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**CHAUSSETERRE LES SALLES 3**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

Application des règlements sportifs du District, article 23.3.1 – Forfaits : en outre, une équipe déclarant forfait entraîne automatiquement le forfait de toutes ses équipes inférieures (sauf en cas de force majeure).

N°232 – Rencontre n°30012899 du 19 avril 2025 : U18 D4 Poule B : BOIS NOIRS 2 – MONTAGNES DU MATIN 2

Match perdu par forfait à MONTAGNES DU MATIN 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**BOIS NOIRS 2**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.3.2 des règlements du District.

Amende pour forfait général :

590363 – CHAMPDIEU MARCILLY : 50 €

Amendes pour forfait simple :

545881 – ROANNE PARC : 50 €

582741 – MONTAGNES DU MATIN : 30 €

JOUEUR EN ETAT DE SUSPENSION

- **Affaire n°23** – Dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule A

N°546945 MABLY 1 contre N°527001 COUTOUVRE 1

Match n°28899254 du 13/04/25

Joueur en état de suspension du club de MABLY.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur **RABUT Mathis**, licence n°2545005810, du club de MABLY, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150- 187- 226- de la FFF et Art 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

DECISION

Evocation des services administratifs

Suite à l'évocation des services administratifs, la Commission des Règlements constate que le joueur **RABUT Mathis**, licence n°2545005810, du club de MABLY, était en état de suspension à la date de la rencontre (art.35.7 évocation des règlements sportifs du District).

Courrier envoyé par mail le 15/04/25 au club de MABLY, pour demande d'explications.

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à MABLY 1 (moins 1 point au classement). Amende = 60 € (art 23.2.1 des règlements sportifs du District) et 22 € (point de pénalité).
- Le club de MABLY est amendé de la somme de 50 € pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.
- La Commission des Règlements dit que le joueur **RABUT Mathis**, licence n°2545005810, a purgé ce match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec **prise d'effet au 28/04/25**. Amende = 33 €, pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension (Art 226.4 des RG de la FFF).
- Le gain du match est accordé à COUTOUVRE 1, sur le score de 9 buts à 0.
- Les frais de dossier sont imputés à MABLY, soit 40 €.
- Total des amendes pour MABLY : **205 euros (deux cent cinq euros)**.

Dossier transmis à la Commission Seniors pour homologation.

=====

RECLAMATION

- **Affaire n°24** –Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule B

N°553078 REGNY 1 contre N°516959 COMMELLE VERNAY 2

Match n°29013452 du 13/04/25

Réclamation d'après-match du club de REGNY, transmise par messagerie officielle du club le 15/04/25.

« Bonjour, je viens par ce mail formuler une réserve contre l'équipe 2 du club de COMMELLE VERNAY, que nous avons rencontré ce week-end, dimanche 13 avril, en championnat de D4 Poule B. En effet il semble que dans cette équipe, plusieurs joueurs ne devaient pas jouer car ils auraient effectué plus de 12 matchs en équipe 1. C'est notamment le cas des numéros 4, 5, 6 et 8. Est-il possible de vérifier la situation de ces joueurs et plus largement la totalité de l'équipe 2 ? Merci d'avance et bonne journée. Le FC REGNY ».

DECISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réclamation d'après-match du club de REGNY, transmise par courriel le 15/04/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que les joueurs **MEMBRE Loris**, licence n°2546180010, et **VARENNE Joaquim**, licence n°2545078289, n'étaient pas qualifiés pour participer à cette rencontre, car ils ont disputé plus de 12 matchs de championnat en équipe classée en série supérieure (art .22.3 des règlements sportifs du District).

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe de COMMELLE VERNAY 2, sur le score de 1 (un) but à 0 (zéro), moins 1 point au classement. L'équipe de REGNY 1 n'obtient pas le gain du match (art. 35.9.2 des Règlements sportifs du District).
- Amende : 60 € (art. 23.2.4 des RS du District) et 22 € pour le point de pénalité.
- Les frais de dossier sont imputés à COMMELLE VERNAY, soit 40 €.

Dossier transmis à la Commission Seniors pour homologation.

=====

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

POLE CLUBS ET DEVELOPPEMENT



Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

COMMISSION TECHNIQUE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.81/83

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Président : TEIL Michel – 06 22 74 80 81

CTD-PPF : PUPIER Ludovic – 07 61 54 08 08

CTD-DAP et secteur Roannais : VALLAS William – 07 61 54 08 24

Secteur Stéphanois Forez et Milieu Scolaire : MANCEAU Sébastien – 07 61 54 07 76

Secteur Gier Ondaine : JACON Alain – 07 63 17 10 25

Secteur Plaine : SIAS Bruno – 07 63 17 10 36

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS (JND U7) : INSCRIPTIONS

La « JND U7 » aura lieu le week-end des 24 et 25 mai, sur deux sites cette année, afin de mettre en place une véritable fête départementale. Une équipe par club au maximum, deux équipes pour les clubs labellisés.

Pour inscrire votre équipe, merci de remplir via le lien suivant :

<https://forms.gle/4Cjrud4ixsF4qhr6A>

Les équipes seront convoquées soit :

- Samedi 24 mai à Veauche, de 10h à 13h ou de 14h30 à 17h30.

- Dimanche 25 mai à Balbigny, de 10h à 13h.

Equipes inscrites au 22 avril :

Site de Veauche :

Riorges, St Galmier Chamboeuf, Andrézieux Bouthéon 1-2, L'Horme, Roche St Genest 1-2, Se. Montreynaud, St Ferréol, Ecotay Moingt 1-2, Chambéon Magneux, Bords de Loire, Fc. St Etienne 1-2, Olympique Forez, St Paul en Jarez 1-2, Sorbiers La Talaudière 1-2, As. St Etienne, St Marcellin en Forez, Abh, Loire Forez, Sury le Comtal 1-2, St Jean Bonnefonds, Grand Croix Lorette, Firminy 1-2, Savigneux Montbrison, Roannais Foot 42, Plaine Poncins, St Denis de Cabanne, Se. Tarentaize, Usson, Jonzieux, Veauche 1-2, Se. St Charles Vigilante, Suc. Terrenoire, St Priest en Jarez, Cellieu, Haut Forez, Dervaux 1-2, Se. CSADN, Hautes Chaumes, St Chamond Feu Vert, Olympique Terrenoire, As. St Etienne Fém. 1-2, St Joseph St Martin, Bellegarde, Villars 1-2, Commelle Vernay, St Victor sur Loire, St Chamond 1-2, Bois Noirs, Oc. Ondaine, Anzieux, Se. Côte Chaude, Bonson St Cyprien, Avenir Côte, Chateauneuf, Génillac.

Site de Balbigny :

Goal Foot, Crémeaux, Feurs, Val d'Aix, Mably, Villerest, Rhins Trambouze, Est Roannais, Filerin, Forez Roannais 1-2-3-4, Bois Noirs, Cordelle.

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL FEMININ (PPF F)

Les actions de détections-sélections féminines à venir :

Catégorie U12 F :

Stage de perfectionnement, le mardi 29 avril, de 9h15 à 17h, à St Just St Rambert, au Complexe des Unchats, avec 25 joueuses convoquées.

Catégorie U13 F :

Stage de perfectionnement, le lundi 28 avril, de 9h15 à 17h, à St Just St Rambert, au Complexe des Unchats, avec 25 joueuses convoquées.



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Responsable : Patrick GADEYNE 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membre : Michel RIBIER 06 27 42 83 35

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.
Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles ; nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.
Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

Roannais Foot 42 : concerne votre changement de terrain et d'heure.

Veauce : concerne votre changement d'horaire.

St Jean Bonnefonds : concerne votre changement de terrain.

St Just en Chevalet : concerne votre forfait en Coupe Valeyre/Léger du 21 avril : transmis aux Règlements.

M. SALAMONE (arbitre) : concerne votre déplacement en Coupe Valeyre/Léger : transmis aux Règlements.

Laurafoot informatique : concerne la DDM.

M. J. AITSY (arbitre) : concerne votre erreur sur un résultat : soyez vigilant à l'avenir.

Riorges : concerne votre forfait en Coupe Valeyre/Léger du 18 avril : transmis aux Règlements.

Ric. Olympique du Montcel : concerne la clarification du nombre de points : transmis aux Règlements.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Cordelle : concerne la rencontre du 27 avril contre Essor : voir ci-dessous.

Crémeaux : concerne la rencontre du 18 avril contre St Just en Chevalet.

Loire Sornin : concerne les rencontres du 4 mai : voir ci-dessous.

Pouilly les Nonains : concerne la rencontre du 27 avril contre Chausseterre Les Salles.

Régny : concerne la rencontre du 27 avril contre Montagny : manque accord de Montagny.

Villers : concerne la rencontre du 20 avril.

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule A

Le match n°28873623 du **dimanche 4 mai**, Loire Sornin 2 – Chambéon Magneux 2, se jouera **à 15h, à St Nizier sous Charlieu.**

Le match n°29013987 du **dimanche 11 mai**, Chambéon Magnieux 2 – St Denis de Cabanne 1, se jouera **à 13h.**

D3 Poule B

Le match n°28899332 du 19/01/25, Parigny St Cyr 1 – St Martin la Sauveté 1, se jouera le **jeudi 1^{er} mai, à 15h.**

Le match n°29013350 du **dimanche 11 mai**, Montrond Cuzieu 1 – Plaine Poncins 1, se jouera **à 15h, sur le stade de Cuzieu.**

D4 Poule A

Le match n°28900838 du 27/04/25, St Martin la Sauveté 2 - St Germain Laval 2, se jouera le **samedi 26 avril, à 19h30.**

D5 Poule A

Le match n°28933922 du **dimanche 27 avril**, Cordelle 2 – Ent. Cherier/Essor, se jouera **à 15h.**

D5 Poule B

Le match n°28901765 du **dimanche 4 mai**, Loire Sornin 3 – Rhins Trambouze 3, se jouera **à 13h, à St Nizier sous Charlieu.**



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

RAPPEL AUX CLUBS

Pour toutes les coupes organisées par le District de la Loire et la Délégation du Roannais, en cas de résultat nul (égalité au score) à la fin du temps réglementaire, les deux équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but.

IL N'Y A PLUS DE PROLONGATIONS.

COURRIER RECU

Crémeaux : concerne la rencontre du 21 avril en Coupe Valeyre/Léger

RETOUR DES COUPES D3 – D4 ET D5

Les clubs de Commelle Vernay et Loire Sornin sont priés de ramener, pour le 19 mai au plus tard, le trophée remporté en 2024, à la Délégation du Roannais, Commission Sportive.

COUPE « INTERSPORT » D3/D4 - 8ème DE FINALE

¼ de FINALE COUPE « INTERSPORT » D3/D4

PERREUX 1 contre BRIENNON, se jouera le **jeudi 1^{er} mai à 14h30**

½ FINALES COUPE « INTERSPORT » D3/D4 se dérouleront à MABLY, le DIMANCHE 18 MAI

14h : RHINS TRAMBOUZE 1 contre ST MARTIN LA SAUVETE 1

16h30 : PERREUX 1 ou BRIENNON 1 contre RIORGES 1

½ FINALES COUPE « INTERSPORT » D5 se dérouleront à GOAL FOOT, le DIMANCHE 18 MAI

14h : ROANNE PORTUGAIS 2 contre LE COTEAU 3

16h30 : CORDELLE 2 – LOIRE SORNIN 3

RAPPEL : les clubs de RHINS TRAMBOUZE, PERREUX ou BRIENNON, ROANNE PORTUGAIS et CORDELLE, considérés comme équipes recevantes, sont priés de se munir de leur tablette pour la FMI, chargée et en état de fonctionnement.

LES FINALES DES COUPES « INTERSPORT » D3/D4 ET D5 se dérouleront à RIORGES, le DIMANCHE 8 JUIN



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire
Tél : 04.77.44.51.90

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

SAMEDI 3 MAI

- CHAMPIONNAT SENIORS D4 Poule D, à 20h

ST ANTHEME contre **TORANCHE**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de Toranche : **M. Michel RIBIER**

DIMANCHE 4 MAI

- CHAMPIONNAT SENIORS D3 Poule D, à 15h

ST CHAMOND contre **BONSON ST CYPRIEN**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de Bonson St Cyprien : **M. Hanafi CHERAKRAK**

- CHAMPIONNAT SENIORS D5 Poule A, à 15h

LES NOES contre **ROANNE PARC**

Délégué à la charge des deux clubs : **M. Francis VIDRY**

DIMANCHE 11 MAI

- CHAMPIONNAT SENIORS D4 Poule E, à 15h

BORDS DE LOIRE contre **RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL**

Délégué à la charge de Bords de Loire : **M. Bernard MOURBRUN**

- CHAMPIONNAT U15 D3 Poule A, à 10h

SE. MONTREYNAUD contre **ENT. ASTREE/CHAMPDIEU**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de Ent. Astrée/Champdieu : **M. Patrick GADEYNE**



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90
U13: Toufik OUAAMARI: 06 01 13 27 19
U11: Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28
U9 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37

COURRIERS REÇUS

St Galmier Chamboeuf : engagement U7.
Savigneux Montbrison : feuilles plateau U9 du 12/04.
Grand Croix Lorette : réponse feuilles manquantes catégorie U7.
Loire Forez : report match U15 du 27/04 au 17/05.
St Ferréol Gampille : problème FMI match U13 D2 du 04/04.
Se. Côte Chaude : feuille plateau U11 du 12/04.
Roannais Foot 42 : report match U13 D1 au 10/05 ; horaire rencontre U15 D1 du 19/04.
Fc. St Etienne : feuille plateau U11 du 12/04.
Périgneux St Maurice : feuille plateau U11 du 12/04.
Feurs : feuille plateau U11 D2 du 12/04.
St Just St Rambert : feuille plateau U11 du 12/04.
Olympique Terrenoire : feuille plateau U11 du 12/04.
Suc. Terrenoire : feuille plateau U7 du 12/04.
Bords de Loire : feuilles plateau U9 et U11 du 12/04.
Sury le Comtal : feuille plateau U11 D2 du 12/04.
Chambon Feugerolles Dervaux : feuille plateau U11 du 12/04.
Le Coteau : horaire match U18 D3 du 19/04.
Veauche : feuille de match U13 D1 du 12/04.
Champdieu Marcilly : forfait général équipe U15 D4.
Sorbiers La Talaudière : terrain match U15 D3 du 27/04.
Bonson St Cyprien : report match U17 du 26/04 au 14/05.

RAPPEL :

Pour toute modification concernant un match, mettre en copie

- **Le club adverse**
- **Le District et la commission concernée**
- **Les arbitres**

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail du club, et non par les adresses mails particulières, afin d'être traité. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS COUPES

U15

½ finales : le jeudi 8 mai à 10h30

St Paul en Jarez – L'Etrat La Tour
Loire Forez – Rive de Gier

U18

½ finales : le jeudi 8 mai à 15h30

Loire Forez – Firminy
Riorges – Roannais Foot 42 ou Roannais Foot 42 – Andrézieux Bouthéon

INFORMATIONS U15

Dimanche 4 mai

D3 Poule B

Se. La Métare – Sud Forez Luriecquois, à 10h

INFORMATIONS U7

Vous pouvez consulter la programmation des journées sur le site du district, en cliquant sur « Epreuves » puis sur « Football Animation et Loisir », puis « sélectionner une épreuve Foot Animation », choisir U7 District ou U6 District et enfin dans l'onglet « club » sélectionner votre club. Ceci étant, le P.V. du district reste la publication officielle de la programmation des journées.

En cas d'annulation de plateau par le club organisateur, celui-ci doit impérativement en informer par la messagerie officielle de son club, le district à (jeunesU7@loire.fff.fr). Dans le même temps il doit prévenir les clubs de la poule concernée par mail et par téléphone.

Pour toutes les communications, demandes, etc. qui concernent la catégorie U6 – U7, vous êtes priés d'utiliser l'adresse mail suivante : jeunesU7@loire.fff.fr

Etat des feuilles de plateaux manquantes dans le logiciel FAL ce mardi 22 avril 2025 à 14H. Merci de faire le nécessaire rapidement.

J2 du 22 mars

U7

Poule L :

As St Etienne Sud : Pas de feuille de plateau rendue

J3 du 29 mars

U7

Poule G :

Es Champdieu Marcilly : Pas de feuille de plateau rendue

Poule L :

As St Etienne Sud : Les deux équipes étaient absentes sur ce plateau, sans prévenir le club organisateur. Vous êtes priés de justifier cette absence

Oc L'Ondaine : Pas de feuille de plateau rendue

J4 du 12 avril

U7

Poule C :

Andrézieux Bouthéon Fc : Pas de feuille de plateau rendue

Poule D :

Sc Grand-Croix Lorette : Pas de feuille de plateau rendue

Poule F :

Us Gymnique La Fouillouse : Pas de feuille de plateau rendue

Poule H :

FC Des Montagnes Du Matin : Pas de feuille de plateau rendue

Poule I :

GJ Loire Forez Football : Pas de feuille de plateau rendue

Poule K :

As Algérienne Chambon Feugerolles : Pas de feuille de plateau rendue

Oc L'Ondaine : Pas de feuille de plateau rendue

Poule L :

As St Etienne Sud : Pas de feuille de plateau rendue

Oc L'Ondaine : Pas de feuille de plateau rendue

CO La Rivière : Votre équipe était absente sur ce plateau, sans prévenir le club organisateur. Vous êtes priés de justifier cette absence

Journée 5 du 17 mai 2025 à 14H

U6 :

POULE A :

Club organisateur du plateau : O.C. L'Ondaine

COMPLEXE SPORTIF DORIAN 1 à FRAISSES

A.S. Ferréol Gampille Firminy 1 et 2 - A.S. St Etienne 1 et 2 - Ent.S. St Jean Bonnefonds 1 - F.C. St Joseph St Martin 1 -F.C. St Paul En Jarez 1 - St Chamond Foot 1 - O.C. L'Ondaine 1 - F.C.O. Firminy Inersport 1 et 2

POULE B :

Club organisateur du plateau : U.S. St Galmier Chamboeuf Sport

STADE BENOIT ROLLES 1 à ST GALMIER

A.S. Just St Rambert 1 - Bonson St Cyprien 1 - F.C.I. St Romain Le Puy 1 et 2 - F.C. St Etienne 1 - A.S. Verrières 1 - L'Etrat La Tour Sportif 1 - U.S. St Galmier Chamboeuf Sport 1 - F.C. Roche St Genest 1 - A.S. St Etienne Féminines 1 et 2 - Sorbiers La Talaudière Football 1

U7 :

POULE A

Club organisateur du plateau : A.S. Savigneux Montbrison

STADE CLAUDUIS DUPORT à SAVIGNEUX

A.S. Savigneux Montbrison 1 et 2 - C.S. St Anthemois 1 - Football Club Bonson St Cyprien 1 et 2 - S.C. Sury Le Comtal 1 et 2 - U.S. Ecotay Moingt 1 et 2 - F.C.I. St Romain Le Puy 1 - A.S. St Etienne 1

POULE B

Club organisateur du plateau : Tartaras F.C.

STADE ANTOINE BERGER à TARTARAS

A.C. Rive De Gier 1 et 2 - A.S. Châteauneuf 1 et 2 - U.S. L'Horme 1 et 2 - F.C. St Paul En Jarez 3 - F.C. St Joseph St Martin 1 et 2 - J.S. Cellieu 1 - Tartaras F.C. 1 et 2

POULE C

Club organisateur du plateau : Villars Us

STADE ROGER VILLENEUVE à VILLARS

Andrézieux-Bouthéon F.C. 1 et 2 - Sorbiers La Talaudière Football 1 et 2 - L'Etrat La Tour Sportif 1 et 2 - U.S. St Galmier Chamboeuf Sport 1 et 2 - A.S. Just St Rambert 1 - Villars Us 1 et 2 - Sous Ecoles Laiq. St Priest 1

POULE D

Club organisateur du plateau : Saint Chamond Foot

STADE ANTOINE PAUZE à ST CHAMOND

F.C. St Paul En Jarez 1 et 2 - ENT.S. Doizieux La Terrasse 1 - F.C. Genilac 1 et 2 - S.C. Grand-Croix Lorette 1 et 2 - Saint Chamond Foot 3 et 4 - A.C. Rive De Gier 3

POULE E

Club organisateur du plateau : E.S. Veauche

STADE IRÉNÉE LAURENT 2 à VEAUCHE

A.B.H. Football Club 1 et 2 - Avenir Foot Pays de Coise 1 et 2 - Bellegarde Sport 1 et 2 - E.S. Veauche 1 et 2 - GJ Loire Forez Football 1 et 2 - Anzieux Foot 1 et 2

POULE F

Club organisateur du plateau : Sorbiers La Talaudière Football

STADE VAL JOLY à SORBIERS

St Chamond Foot 1 et 2 - Foot Club des Bords De Loire 1 et 2 - U.S. Gymnique La Fouillouse 1, 2 et 3 - Sorbiers La Talaudière Football 3 - Ent. St Christo Marcenod 1 et 2

POULE G

Club organisateur du plateau : C.S. Des Hautes Chaumes

STADE AUX BAUCHES à ST BONNET LE COURREAU

F.C. Des Bois Noirs 1 et 2 - C.S. Des Hautes Chaumes 1 et 2 - ENT. Sports Champdieu Marcilly 1 - E.S. Veauche 3 et 4 - Olympique Du Forez 1 - U.S. Des Monts Du Forez 1

POULE H

Club organisateur du plateau : AV.S. Astrée

STADE YVES LAURENT à MONTVERDUN

GJ A.S. Forez Roannais 1 et 2 (Rozier en Donzy) - FC Des Montagnes du Matin 1 et 2 - Lignon Football Couzan 1 et 2 - U.S. Feurs 1 et 2 - AV.S. Astrée 1 et 2

POULE I

Club organisateur du plateau : GJ Loire Forez Football

STADE GEORGES CHAVANNE à MONTROND LES BAINS

A.S. Savigneux Montbrison 3 et 4 - U.S. Ecotay Moingt 3 et 4 - U.S. Feurs 3, 4 et 5 - F.C. La Plaine Ponsins 1 - GJ Loire Forez Football 3 et 4

POULE J

Club organisateur du plateau : F.C. St Marcellin en Forez

STADE JEAN ROLLAND à ST MARCELLIN EN FOREZ

Sud Forez Luriecquois F.C. 1, 2 et 3 - F.C. St Marcellin en Forez 1 et 2 - Psm Foot 1 et 2 - Usson Ss 1 - Ent.S. Haut Forez 1 et 2

POULE K

Club organisateur du plateau : G.S. Dervaux Chambon Feugerolles

STADE DE LA POURATTE au CHAMBON FEUGEROLLES

F.C.O. Firminy Inersport 1 et 2 - A.S. Jonzieux 1 et 2 - F.C. Roche St Genest 1 et 2 - G.S. Dervaux Chambon Feugerolles 1 et 2 - O.C. L'Ondaine 1 et 2 - A.S. Algérienne Chambon Feugerolles 1 et 2

POULE L

Club organisateur du plateau : J.S. St Victor St Etienne

STADE DE PRACOING à ST ETIENNE

A.S. S. Ferréol Gampille Firminy 1 et 2 - F.C.O. Firminy Inersport 3 - Ric. O Du Montcel 3 et 4 - C.O. La Rivière 1 - O.C. L'Ondaine 3 - J.S. St Victor St Etienne 1 - A.S. St Etienne Sud 1 et 2

POULE M

Club organisateur du plateau : Se. Csadn

PARC DES SPORTS MÉONS F1 à ST ETIENNE01/

Se. Csadn 1 et 2 - Ric. O Du Montcel 1 et 2 - F.C. St Etienne 1 - Montreynaud 42 1 et 2 - O. Tarentaise Beaubrun 1

POULE N

Club organisateur du plateau : S.U.C. Terrenoire

STADE JANON 1 à ST ETIENNE

Ent.S. St Jean Bonnefonds 1 - Haut Pilat Interfoot 1 et 2 - S.U.C. Terrenoire 1 et 2 - Olympique St Etienne 1 et 2 - U.S. Metare Se Sud Est 1 et 2 - F.C. Roche St Genest 3

POULE O

Club organisateur du plateau : Cote Chaude S.P. St Etienne

STADE AUGUSTE DURY 1 à ST ETIENNE

Cote Chaude S.P. St Etienne 1 et 2 - Olympique Terrenoire 1 et 2 - Association Feu Vert 1 - F.C. St Charles Vigilante 1 et 2 - Se Avant-Garde 1 et 2 - A.S. St Etienne 2



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du 22 avril 2025

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Jean-Luc AUGEREAU : 06 65 24 14 40 - Jean-Louis MICHEL : 06 79 04 61 39

COURRIERS RECUS

Avenir Côte/Le Coteau : changement d'horaire en U18 D3 : accord des deux clubs.
Bois Noirs/Loire Forez : demande de changement de date en U15 D2 : accord exceptionnel.
Bois Noirs/Montagnes du Matin : changement d'horaire en U18 D4.
Champdieu Marcilly : forfait général en U15 D4.
Ent. Essor/Aspn/Perreux : changement de date en U18 D4 : accord des deux clubs.
Forez Roannais : changement de date en U13 D1 et U13 D2.
Le Coteau/Roannais Foot 42 : changement de date en U15 D2.
Lignon Couzan/Bois Noirs : demande de changement de date en U18 D2.
Montagnes du Matin : forfait en U18 D4.
Nord Roannais : changement de stade en U15 D3 ; changement de date en U13 D3.
Roannais Foot 42 : demande de changement d'horaire en U18 D2.

COUPES DU ROANNAIS U18/U15

U18 :

¼ de finale :

Samedi 19 avril : **Commelle Vernay 6** - Loire Sornin 0

½ finales : **samedi 17 mai à La Pacaudière** (organisation Nord Roannais) :

14h : Bois Noirs contre Commelle Vernay

16h30 : Nord Roannais contre Goal Foot

U15 :

½ finales : **samedi 17 mai à St Romain la Motte** (organisation Filerin) :

14h : Riorges contre Goal Foot

16h30 : Le Coteau contre Loire Sornin

LES FINALES DES COUPES « INTERSPORT » U15 ET U18 se dérouleront à RIORGES, le DIMANCHE 8 JUIN

U18

D2 Poule B

La rencontre n°28905089, **Rhins Trambouze 1 – Feurs 1**, programmée le 26/04/25, est avancée au **vendredi 25 avril à 20h30**, sur le **stade de Thizy les Bourgs**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Louis WATTIEZ** sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°28905100, **Roannais Foot 42 (3) – Feurs 1**, programmée le **samedi 10 mai**, aura lieu à **13h**, sur le **terrain synthétique du stade Mallevall**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Berat TOK**, sont priés d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°30012701, **Loire Sornin 2 – Montagnes du Matin 2**, annulée le 15/03/25, puis reprogrammée le **samedi 26 avril**, aura lieu à **16h**, sur le **stade de St Nizier sous Charlieu**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Alexandre LESPINASSE**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre 30013419, **Perreux 1 – Ent. Essor/Aspn 1**, programmée le 12/04/25, est reportée au **mercredi 30 avril à 19h**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Hani BEN MOSBAH**, est prié d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30013403, **Ent. Essor/Aspn 1 – Perreux 1**, annulée le 25/01/25, puis le 19/04/25, est reprogrammée le **mardi 6 mai à 19h**. Accord des deux clubs.

U15

D2 Poule B

La rencontre n°28907821, **Le Coteau 1 – Roannais Foot 42 (3)**, annulée le 16/03/25, puis le 27/04/25, est avancée au **jeudi 24 avril à 19h**, sur le **stade des Etines**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Oscar MICHAELIAN**, est prié d'en prendre bonne note.

La rencontre n°28907864, **Bois Noirs 1 – Loire Forez 1**, annulée le 16/03/25, puis le 27/04/25, est reprogrammée le **samedi 17 mai à 10h**, sur le **stade de St Julien la Vêtre**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Nathan LEVASSEUR**, est prié d'en prendre bonne note.

D3 Poule D

La rencontre n°30014138, **Nord Roannais 1 – Forez Roannais 1**, annulée le 19/01/25, puis le 16/03/25, est reprogrammée le **mercredi 23 avril à 16h30**, sur le **stade de St Martin d'Estreaux**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Thibault COLLANGES**, est prié d'en prendre bonne note.

D4 Poule D

Les équipes concernées sont priées de noter le forfait général de Champdieu Marcilly 2.

D4 Poule E

La rencontre n°30014961, **Villers 2 – Loire Sornin 2**, annulée le 13/04/25, est reprogrammée le **dimanche 4 mai à 10h**, sur le **stade de St Denis de Cabanne**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Dylan BEURRIER**, est prié d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30014876, **Le Coteau 3 – Ent. Essor/Aspn 2**, annulée le 30/03/25, est reprogrammée le **dimanche 27 avril à 9h30**. Accord des deux clubs.

La rencontre n°30014870, **Ent. Essor/Aspn 2 – Commelle Vernay 2**, annulée le 09/02/25, puis le 16/03/25, est reprogrammée le **dimanche 4 mai à 10h**, sur le **stade de Cherier**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Gaspard GIGAND**, et son observateur, **Lyce OULD BOUKHITINE**, sont priés d'en prendre bonne note.

U13

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

Dans le cadre de la journée reportée du 15 mars, la possibilité de jouer ces rencontres le samedi 26 avril est laissée au bon vouloir des équipes concernées. Ainsi, **les clubs, organisateurs ou engagés dans des tournois, peuvent respecter leurs engagements** sans craindre une sanction de la Délégation, en prévenant bien sûr, si besoin, le club adverse.

D1

La rencontre n°53151533, **Riorges 2 - Forez Roannais 1**, annulée le 15/03/25, puis le 26/04/25, est reprogrammée le **samedi 10 mai à 14h**.

D2 Poule A

La rencontre n°53151668, **Forez Roannais 2 – Ent. Crémeaux/St Martin 1**, annulée le 15/03/25, puis le 26/04/25, est reprogrammée le **samedi 10 mai à 15h30**, sur le **stade de Balbigny**.

D3 Poule A

La rencontre n°53151998, **Nord Roannais 1 – Villerest 2**, annulée le 15/03/25, puis le 26/04/25, est reprogrammée le **samedi 10 mai à 14h**, sur le **stade de La Pacaudière**.

D3 Poule B

Dans une poule désormais à 6 équipes, le calendrier ne pouvant plus être modifié, nous conseillons aux équipes concernées de se mettre en rapport avec l'exempt de chaque journée, afin de pouvoir disputer un match amical, à savoir :

17 mai : Le Coteau 3 – Goal Foot 3

U11

ABSENCES FEUILLE DE PLATEAU

D1

Journée du 5 avril : Roannais Foot 42 (5)

Journée du 12 avril : Roannais Foot 42 (4) – St Denis de Cabanne 1

D2

Journée du 29 mars : Riorges 3 – Parigny St Cyr 1

Journée du 5 avril : Goal Foot 2

Journée du 12 avril : Parigny St Cyr 1

D3

Journée du 5 avril : Fc. Roanne 1

Journée du 12 avril : Forez Roannais 2 – Riorges 4F

U9

ABSENCES FEUILLE DE PLATEAU

Poule B

Journée du 22 mars : Parigny St Cyr – Riorges

Journée du 29 mars : Bois Noirs

Journée du 12 avril : Val d'Aix

U7

AVIS AUX CLUBS

Vous pouvez consulter la programmation des journées sur le site du District, en cliquant sur « Epreuves », puis sur « Football Animation et Loisir », puis « sélectionner une épreuve Foot Animation », choisir « U7 Délégation Roannais » et enfin, dans l'onglet « club », sélectionner votre club. Ceci étant, le P.V. du District reste la publication officielle de la programmation des journées.

Merci de faire parvenir vos feuilles de présence dans la semaine qui suit le plateau auquel vous avez participé

ABSENCE FEUILLE DE PRESENCE

Journée du 29 mars

Poule C : Goal Foot (+ feuille de plateau) : **sanction = 20 €**



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

St Symphorien de Lay : nous avons émis un avis favorable à votre demande pour avancer le match n°29405670, AVENIR COTE 6 – ST SYMPHORIEN DE LAY, du 17 mai, sous réserve de l'accord écrit du club d'AVENIR COTE. Malheureusement, les dates que vous leur avez proposées, ne leur conviennent pas. Par conséquent, le match est maintenu au 17 mai.

MATCHS REPORTEES

Poule A

Le match n°29405358 du 28/03/25, **ST DENIS DE CABANNE – FC. ROANNE**, se jouera le **vendredi 25 avril, à 21h.**

Le match n°29405342 du 29/11/24, **ROANNE ARCT – ROANNAIS FOOT 42**, se jouera le **samedi 26 avril, à 16h30.**

Le match n°29405353 du 15/03/25, **ROANNE ARCT – LE COTEAU**, se jouera le **samedi 3 mai, à 16h30.**

Le match n°29405350 du 14/02/25, **ROANNE ARCT - ST DENIS DE CABANNE**, se jouera le **samedi 10 mai, à 15h.**

Poule B

Le match n°29404599 du 25/01/25, **ST ANDRE D'APCHON – VAL D'AIX**, se jouera le **samedi 26 avril, à 14h30.**

COUPES

Les clubs de **PARIGNY ST CYR** et de **GOAL FOOT**, vainqueurs respectivement de la **Coupe de l'AMITIE** et de la **Coupe DALFORT** la saison dernière, **sont priés de bien vouloir retourner les trophées au siège de la Délégation de Roannais, avant le 5 mai.** Merci par avance.

REMERCIEMENTS

La Délégation du Roannais tient à remercier sincèrement les clubs de **PERREUX** et de **ST ANDRE D'APCHON** pour leur accueil et la parfaite organisation des demi-finales des **coupes de l'AMITIE et DALFORT, du 19 avril.**



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Responsables championnats et coupes : Claire BROUSSET
Educatrice sportive football féminin : Justine MERLE 07 82 13 38 00

COURRIERS RECUS

Montrond/Cuzieu, Loire Sornin, Le Coteau, Goal Foot, Ecotay Moingt.

INFORMATION IMPORTANTE

RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe, il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des 2 clubs.

A l'attention des clubs : Tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la Commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le N° de match, N° de terrain et toutes les références du match concerné.**

TIRAGE COUPE DE LA LOIRE

Le tirage des Coupes de la Loire U15F et U18F avait lieu ce mardi 22 avril, au siège du District.

U15F à 8 : les matchs auront lieu le samedi 3 mai à 14h

- Ecotay Moingt – Andrézieux Bouthéon
- Fco. Firminy - Filerin

U18F à 11 : les matchs auront lieu le dimanche 4 mai à 13h

- Riorges - Monts et Plaine
- Fco. Firminy – Andrézieux Bouthéon

ORGANISATION COUPES DE LA LOIRE

La finale de la Coupe de la Loire Seniors à 11 se jouera à VEAUCHE, le samedi 7 juin.

Les finales des Coupes de la Loire (U15 à 8, U18 à 11, Seniors à 8, Principale et Complémentaire) se joueront à ST ROMAIN LES ATHEUX, le dimanche 8 juin.



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D3 & D5 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D4 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des payés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse mail : arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

COURRIERS RECUS

Commission Féminines : modification du lieu de la rencontre pour le match de Coupe de la Loire, en catégorie U15F.
M. AISTY Jamaa : erreur lors de la saisie du résultat de la rencontre Se. Portugais / St Ferréol, en D3 Poule C.
Se. La Rivière : souhait de changer d'arbitre pour la rencontre Seniors D5 Poule D du 19 avril.

INDISPONIBILITES

M. FERNANDES Corentin : du 16 avril au 30 juin inclus.
M. VERMOREL William : 2 jours à partir du 12 avril.
M. AISTY Jamaa : du 16 avril au 6 mai inclus.

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

AGENDA

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8

DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à VEAUCHE, stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).

Merci de remplir le formulaire envoyé par le Conseiller Technique.

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1^{er} avril 2025 et pas avant).

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez ou dans lequel vous jouez.

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation. Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme ». Le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Décliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISOIREMENT ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIT** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie **Rapport circonstancié** pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique Observations d'après-match**.

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent **OBLIGATOIREMENT** attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre) et ceci avant sanctions.

INFORMATION OBSERVATEURS

La charte déontologique de la saison 2024 -2025 devra être signée par l'ensemble des observateurs.

Rappel de l'article 31 du règlement intérieur. Les observateurs ont pour obligation morale d'adopter une conduite bienveillante lors l'exercice de leur mission.

Ils sont astreints à un devoir de réserve envers les instances sportives et les clubs dans le cadre des compétitions et/ou lors de toute communication à caractère public.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE responsable d'arbitre solidarité au : 07 60 08 56 40.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Jean Luc GAILLARD – Jean Claude LIGOUT – Habib TOUNSI
- Désignateur arbitres Seniors D1 - D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
- Désignateur arbitres Seniors D3 - D5 : Jean Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Désignateur arbitres D4 : Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
- Désignateur arbitres « Critérium » : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Secrétaire arbitres Seniors et Jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 27 61 81 72
- Désignateur des observateurs, validateur des observations Seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

RAPPEL AUX ARBITRES

Il est rappelé aux arbitres qu'ils doivent officier dans une des 3 dernières journées de championnat pour satisfaire à la représentativité au statut arbitrage.

IMPORTANT

En cette fin de saison et en raison de nombreux forfaits, merci de vous servir du lien ci-dessous pour remplir la feuille de match : <https://districtfootgers.fff.fr/wp-content/uploads/sites/69/2017/09/Equipe-absente.pdf>

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE », puis « RENOUELEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025, et pas avant).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA, mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/2025) :

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans, un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue, plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données, en bas de la page 3.

AGENDA

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8

DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à VEAUCHE, stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).

Merci de remplir le formulaire envoyé par le Conseiller Technique.

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel, et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation.

Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète, doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme », le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Décliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISOIREMENT ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIT** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie « **Rapport circonstancié** » pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique « Observations d'après-match »**.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

Si lors de l'arrivée des équipes « Critérium » sur le terrain, une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes « Critérium » doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre), et ceci avant sanctions.

INFORMATION OBSERVATEURS

La charte déontologique de la saison 2024 -2025 devra être signée par l'ensemble des observateurs.

Rappel de l'article 31 du règlement intérieur : les observateurs ont pour obligation morale d'adopter une conduite bienveillante lors l'exercice de leur mission.

Ils sont astreints à un devoir de réserve envers les instances sportives et les clubs dans le cadre des compétitions et/ou lors de toute communication à caractère public.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitre Solidarité, au 07 60 08 56 40.

=====

NOTES AUX ARBITRES

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI, VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but. **AUCUNE PROLONGATION**

**Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT
TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE**

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- Pensez **IMPERATIVEMENT** à **prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- **Les vestiaires d'arbitres doivent être fermés à clef le temps du match**. Messieurs les arbitres, merci de ne pas commencer le match tant que cela n'est pas effectué.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres jeunes U18/U17/LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres jeunes U15 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 65 32 72 73
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 - Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse mail arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : NOM, Prénom, N° licence et catégorie arbitre.

COURRIERS RECUS

Montagnes du Matin : forfait de l'équipe U18 D4 Poule B du 19 avril.
M. MAKBOUL Ilyes : rapport du match de Coupe de la Loire U18, opposant Loire Forez à l'Olympique St Etienne.

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

AGENDA

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8
DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à VEAUCHE, stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).
Merci de remplir le formulaire envoyé par le conseiller technique.

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025 et pas avant).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectué sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/2025) :

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Messieurs les arbitres, lorsque vous officiez, vous êtes priés de ne pas porter un maillot ou un survêtement du club ligérien que vous représentez ou dans lequel vous jouez.

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation. Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme ». Le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Décliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISoirement ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIT** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie **Rapport circonstancié** pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique Observations d'après-match**.

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre) et ceci avant sanctions.

INFORMATION OBSERVATEURS

La charte déontologique de la saison 2024 -2025 devra être signée par l'ensemble des observateurs.

Rappel de l'article 31 du règlement intérieur. Les observateurs ont pour obligation morale d'adopter une conduite bienveillante lors l'exercice de leur mission.

Ils sont astreints à un devoir de réserve envers les instances sportives et les clubs dans le cadre des compétitions et/ou lors de toute communication à caractère public.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE responsable d'arbitre solidarité au : 07 60 08 56 40.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°34 DU SAMEDI 26/04/2025

Réunion du mardi 22 avril 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT- 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

COURRIERS DEMANDES

- M. GIGAND Gaspard : sur son absence au match U15 D2, Commelle Vernay – Roannais Foot 42, du dimanche 13 avril.
 - 2^{ème} rappel : M. MARCHAND Enzo : sur son absence au match U15 D3, Roanne Parc – Est Roannais, du dimanche 6 avril.
- Aucune désignation jusqu' à réception du courrier

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

RAPPEL AUX ARBITRES

Il est rappelé aux arbitres qu'ils doivent officier dans une des 3 dernières journées de championnat pour satisfaire à la représentativité au statut arbitrage

IMPORTANT

En cette fin de saison et en raison de nombreux forfaits, merci de vous servir du lien ci-dessous pour remplir la feuille de match : <https://districtfootgers.fff.fr/wp-content/uploads/sites/69/2017/09/Equipe-absente.pdf>

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE », puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025, et pas avant).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA, mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/2025) :

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans, un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue, plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données, en bas de la page 3.

AGENDA

- **ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8**
DIMANCHE 18 MAI, de 9h à 17h à VEAUCHE, stade Irénée Laurent (repas pris en charge sur place).
Merci de remplir le formulaire envoyé par le Conseiller Technique.

DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES

En raison de problèmes informatiques, nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel, et de toujours vous référer au « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en vous déconnectant du « Portail Des Officiels » sur ordinateur, en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur, puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation. Les désignations sur PV et le site Internet du District, rubrique « Epreuves », restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur. Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète, doit contacter son désignateur.

A noter : si votre nom d'Officiel apparaît sous l'intitulé « Anonyme », le paramétrage s'effectue dans l'espace « Mon Compte FFF » (<https://mon-compte.fff.fr/>) du licencié -> **Mes licences & rôles** -> section : **Visibilité sur les sites et applications FFF** > Décliquer l'option « je ne souhaite plus ... » > Enregistrer

INFORMATION FMI (nouvelle 4.0.3)

La Direction des Compétitions Nationales, en raison de l'identification d'un nombre important de blocages de la FMI (**nouvelle version 4.0.3**) lors de l'utilisation de la fonctionnalité « case Rapport suit », et surtout « Observations d'après match ». Par conséquent, il a été demandé aux officiels de ne pas utiliser PROVISOIREMENT ces fonctions lors du remplissage de la FMI :

- **Ne pas cocher RAPPORT SUIV** mais informer les clubs de ce fait.
- **Pour les exclusions**, il est demandé de remplir uniquement dans la FMI, lors de la **SAISIE DU FAIT DE JEU**, la partie « **Rapport circonstancié** » pour décrire le fait de jeu disciplinaire : si un besoin plus large d'explication est nécessaire, cela doit apparaître dans le RAPPORT DE L'ARBITRE UNIQUEMENT, mais **pas dans la rubrique « Observations d'après-match »**.

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

RAPPELS ADMINISTRATIFS

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline, via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Il est rappelé à tous les arbitres officiels que lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match (officiel ou amical) en tant qu'arbitre bénévole, vous devez obligatoirement demander l'aval de votre désignateur et informer la CDA par courriel. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à des sanctions.

Rappel des consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitre Solidarité, au 07 60 08 56 40.

NOTES AUX ARBITRES

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI, VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but. **AUCUNE PROLONGATION**

Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT
TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- Pensez **IMPÉRATIVEMENT** à prendre en photo la composition des équipes, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

- Les vestiaires d'arbitres doivent être fermés à clef le temps du match. Messieurs les arbitres, merci de ne pas commencer le match tant que cela n'est pas effectué.



ECHOS DU DISTRICT

GJ. LOIRE FOREZ FOOTBALL

Jeudi dernier, la réunion du secteur « Plaine » a eu lieu à Montrond-les-Bains. Les dirigeants de l'Es. Montrond/Cuzieu s'étaient mobilisés autour de leur président, Patrick WARIN, pour accueillir les représentants des clubs et les membres du District.

Thierry DELOLME et les responsables des commissions ont pu répondre, sans langue de bois, aux nombreuses remarques émises par les clubs. Un ordre du jour orchestré par Michel BARSOTTI qui a suscité des débats intéressants, concernant les calendriers, les tablettes, l'arbitrage et les perspectives d'avenir, en termes de nouvelles technologies.

Avec, aussi, un cri d'alarme remarqué des Féminines du club local très inquiètes sur l'avenir du foot féminin à 11 au sein du département.



Profitant de cette soirée dans la cité thermale, nous avons fait le point sur le **Groupement Jeunes Loire Forez Football**, basé lui aussi à Montrond-les-Bains et qui est l'une des révélations de la saison parmi les catégories de jeunes.

Notre intérêt lui a d'ailleurs porté chance, puisqu'à l'issue des matchs de Coupes de la Loire du week-end, Loire Forez a qualifié ses deux équipes U15 et U18 pour les demi-finales des coupes départementales.

C'est le seul club à réussir ce doublé ! Une performance d'autant plus exceptionnelle que ses deux équipes n'évoluent qu'en District (D1 pour les U18 et D2 pour les U15).

Nous avons demandé à son jeune président, Nicolas CHAPOT, de nous en dire un peu plus sur cette belle réussite.

« Le Groupement existe depuis 2017. Il regroupe les jeunes de quatre clubs : Montrond/Cuzieu, Chambéon/Magneux, Boisset/Chalain et Toranche (St Laurent la Conche et St Cyr les Vignes).

Géographiquement, on couvre un territoire important, de part et d'autre de la Loire, dont les limites symboliques seraient Feurs, Montbrison, Veauche et Bellegarde. Sportivement, le club au plus haut niveau est Chambéon Magneux qui évolue en D1.



Depuis sa création, le GJ. Loire Forez n'a jamais cessé de progresser. Il s'est structuré au fil des années, obtenant le label « Jeunes Espoirs » en 2022. On compte près de quarante éducateurs ou dirigeants pour encadrer toutes les catégories (U6 à U18), ce qui représente plus de 350 jeunes licencié(e)s. Pour cette mission, on peut s'appuyer sur toute l'expérience de Serge THAVEL qui tient le rôle de conseiller technique.



Bien entendu, l'organisation n'est pas simple avec les distances séparant nos dix terrains. Avec la bonne volonté de tous et l'entente qui existe entre nos quatre clubs référents, on essaie de proposer les meilleures solutions possibles. Reste le problème hivernal car tous nos terrains sont en herbe.

En tout cas, la solution du Groupement est vraiment gagnante pour tous. En jeunes, les effectifs étaient trop justes pour que ces clubs puissent engager des équipes chaque saison.

Notre politique est d'être un vrai club formateur et tous nos efforts sont aujourd'hui récompensés avec cette belle saison de nos U15 et U18. Ces deux groupes ont progressé au sein de la structure et ont suivi l'évolution du GJ. Loire Forez. Les joueurs et les parents ont bien assimilé son fonctionnement et on a maintenant une vraie identité.

Nous sommes en plein essor et nous devons continuer à nous améliorer. Nous organisons des stages de vacances pour les U9, U11 et U13. Notre partenariat avec le collège de Montrond qui propose des classes « option foot » pour les 4^{ème} et 3^{ème}, va encore évoluer avec l'extension aux 6^{ème} et 5^{ème} à la rentrée prochaine.

L'un des grands projets est aussi de développer le foot féminin. Actuellement, on regroupe toutes les filles (U7 à U16) pour des entraînements spécifiques, encadrés par les féminines de l'ESMC. On n'a que les U9 filles qui sont officiellement engagées, mais le but est de proposer, à l'avenir, des équipes féminines dans toutes les catégories.

On est très content car on parle de plus en plus de nous. De nouveaux éducateurs se renseignent pour nous rejoindre et quelques jeunes joueurs qui s'étaient « exilés » chez nos voisins, devraient revenir. Sachant que nos U13 sont prometteurs et que de belles générations se préparent...

Tous les feux sont au vert, à l'image de la communication et de l'engouement sur les réseaux. Le tout, grâce à une équipe de dirigeants dynamiques et des parents qui jouent le jeu. »

LE QUART DE FINALE DE LA COUPE U18 EN IMAGES



Catégorie U18 :

- Le staff : Adrien TOINON, Nicolas JUBAN, Philippe BOUCHET, Hugo SORCE.

- Deux équipes : la 1 en Division 1 et la 2 en Division 3.

- Classements : les deux équipes sont en milieu de tableau.

- Carrière en Coupe de La Loire :

2^{ème} tour : Sud Forez 3-2 ; 3^{ème} tour : Se. St Charles Vigilante 9-0 ; 16^{ème} : Goal Foot 2-1 ; 8^{ème} : Se. Cote Chaude 4-0 ; 1/4 : Olympique St Etienne 1-0

- Prochain adversaire en demi-finale (8 mai) : Fco. Firminy (R2)



LE QUART DE FINALES DE COUPE U15 EN IMAGES



Catégorie U15 :

Le staff : Nicolas CHAPOT, Guillaume DURAND, Charly MOUILLER, Maxence et Melvin VANDERHEGGEN.

Deux équipes : la 1 en Division 2 (2^{ème}) et la 2 en Division 4.

Carrière en Coupe de La Loire :

2^{ème} tour : Cellieu 5-1 ; 16^{ème} : Sud Forez 1-0 ; 8^{ème} : St Joseph St Martin 2-1 ; 1/4 : Villers 7-3

Prochain adversaire en demi-finale (8 mai) : Rive de Gier (R2)



INFOS : UN GROUPEMENT JEUNES C'EST QUOI ?

- Les clubs désirant s'associer doivent signer une convention de Groupement de Jeunes.
- La décision doit avoir été votée lors des assemblées générales des clubs concernés.
- Les clubs adhérents sont affiliés à la FFF, alors que le Groupement n'en a pas la qualité.
- Les joueurs(les) qui le constituent sont licencié(e)s au sein de leur club d'appartenance, mais le nom du Groupement est mentionné sur leur licence, ce qui les autorise à jouer dans les équipes du Groupement.
- A noter que les clubs adhérents ne peuvent pas engager une équipe sous leur propre nom dans des catégories d'âge concernées par le groupement ou créer une entente avec un club extérieur au groupement.
- Le groupement est créé pour trois saisons sportives, renouvelables.
- Les frais afférents aux licences sont à la charge des clubs d'appartenance des joueurs(les). Les autres frais (engagement, procédure, discipline, etc..) sont portés au débit du compte du Groupement.
- Tout club adhérent qui décide de quitter le Groupement de manière anticipée, n'est pas autorisé, avant le terme prévu par la convention, à créer un autre groupement ou à participer à une entente.
- La saison suivante, ledit club peut engager ses propres équipes, mais au niveau le plus bas.

Dans le cas du GJ. Loire Forez Football, la proportion des licenciés des quatre clubs référents est, en moyenne, de 30 % pour deux clubs, et 20 % pour les deux autres. Seul, aucun des quatre clubs n'est en capacité d'engager une équipe, alors que le Groupement permet de présenter deux équipes dans les championnats U15 et U18.

Les ados peuvent donc jouer près de chez eux et, en plus, bénéficient de deux niveaux de pratique adaptés à leurs qualités.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2024 / 2025

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**

Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
BAZAR
PONS
DISTRIBUTION**

R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE

www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

B

BAYLE

Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services

1922

CA

LOIRE HAUTE-LOIRE

HG

Hôtel du Golf
Saint-Étienne

**france
bleu**
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon

Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Païse
RESTAURANT

Pasquier
brioche

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Étrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polyo@pgdis.com

S AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 1 / Unique	Poule Unique	1
----------------------------	---------------------	----------

Samedi 26/04/2025 20H

28854962	52110.2	Ecotay Moingt 1- Sorbiers Talaudiere 1			Stade De Montplaisir à MONTBRISON
	Arbitre centre	LOISY Sylvain	2520435629	79 km	
	Arbitre assistant 1	MEHENTAL Kamel	2543962881	38 km	
	Arbitre assistant 2	LEKHAL Amin	2543675602	38 km	
	Observateur principal	OUNOUGHFI Mourad	2599862745	37 km	

Dimanche 27/04/2025 15H

28854609	51935.2	Haut Pilat Interfoot 1- Chambeon Magneux 1			Stade Henri Chazal 1 à ST GENEST MALIFAUX
	Arbitre centre	BOUAZIZ Abdelghani	2543042705	24 km	
	Arbitre assistant 1	GARMONT Matthieu	2543681502		
	Arbitre assistant 2				
28854710	51984.2	Lignon Couzan 1- Chateauneuf 1			Stade Municipal 1 à TRELINS
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1	PARISEL Fabrice	2038614327	82 km	
	Arbitre assistant 2				
28854812	52035.2	F.C. St Etienne 1- Loire Sornin 1			Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1	DAOUDI Hamid	2529413564	7 km	
	Arbitre assistant 2	SAHTOUT Tarek	2543504101	20 km	
	Observateur adjoint 1	CASTELHANO Pedro	2599864803	25 km	
28855011	52134.2	Roannais Foot 42 2- St Romain Le Puy 1			Stade De La Maison Du Passeur 1 à MABLY
	Arbitre centre	LEBLANC Raphael	2548614230	84 km	
	Arbitre assistant 1	GHENNAM Yazid	2568617909	87 km	
	Arbitre assistant 2				
28855012	52135.2	Anzieux 1- L.Etrat La Tour 2			Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1	ANDRIEUX Hugo	2543977424	39 km	
	Arbitre assistant 2	LACHI Mourad	2599860141	34 km	

District 2 / Unique	Poule A	2
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 15H

28601040	50265.2	L.Etrat La Tour 3- Se. La Riviere 1			Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT
	Arbitre centre	CHAVANY Emmanuel	2519431002	89 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal	BERNE Jean Pierre	2599860280	28 km	
28601041	50266.2	Olymp. Est Roannais 1- Roanne Portugais 1			Stade Municipal à PRADINES
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
28601042	50267.2	Goal Foot 1- St Paul En Jarez 2			Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
28601043	50268.2	Rive De Gier 1- St Galmier Chamboeuf 2			Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
28601044	50269.2	Le Coteau 1- Se. La Metare 1			Stade Bécot à LE COTEAU
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 2 / Unique	Poule A	2
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 15H

28601045 50270.2 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Cremeaux 1- Cellieu 1	Stade Du Breuil 1 à CREMEAUX
--	-----------------------	------------------------------

District 2 / Unique	Poule B	3
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 15H

29235594 56648.2 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Roannais Foot 42 3- Abh 1	Stade De La Maison Du Passeur 1 à MABLY
29235595 56649.2 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Roanne Parc 1- Feurs 3	Stade Du Parc Des Sports 1 à ROANNE
29235596 56650.2 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Champdieu Marcilly 1- Montagnes Du Matin 1	Stade André Peuvergne à CHAMPDIEU
29235597 56651.2 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Bussieres 1- La Fouillouse 1	Stade Jean Giraud 1 à BUSSIERES
29235598 56652.2 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Forez Roannais 1- Villars 2	Stade Le Garel N°1 à POUILLY LES FEURS
29235599 56653.2 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Avenir Cote 1- Fco. Firminy 2	Stade De La Rivière à RENAISON

District 3 / Unique	Poule C	4
----------------------------	----------------	----------

Samedi 26/04/2025 18H30

29228186 56455.2 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Veauche 2- St Priest En Jarez 2 BEN HAFSSIA Rochdi 2546892927 33 km	Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
--	--	----------------------------------

Samedi 26/04/2025 19H

29228190 56459.2 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Savigneux Montbrison 2- Sorbiers Talaudiere 2 GRESS Thierry 2598617826 47 km	Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON
--	---	-----------------------------------

Dimanche 27/04/2025 15H

29228185 56454.2 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Perigneux St Maurice 1- St Chamond Feu Vert 1 KHELLI Walid 2544312905 32 km	Stade Montvel à ST MAURICE EN GOURGOIS
29228187 56456.2 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	St Just St Rambert 2- Andrezieux-Bouthéon 3 MIRABEL Alexis 2588630702 77 km	Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT

District 3 / Unique	Poule C	4
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 15H

29228188 56457.2	St Ferreol 1- Suc. Terrenoire 1		
Arbitre centre	FERRAND Jerome	2547293289	18 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
29228189 56458.2	St Romain Le Puy 2- Se. Portugais 1		
Arbitre centre	DOUSS Hossem	2508665965	72 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

District 3 / Unique	Poule D	5
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 15H

28859296 52964.2	Bonson St Cyprien 1- Algeriens Chambon 2		
Arbitre centre	DEGAA Laid	9603805908	28 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
28859338 52985.2	St Joseph St Martin 1- Se. Cote Chaude 2		
Arbitre centre	MAUSSIAR Arnaud	2545506253	109 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
28872032 53667.2	St Galmier Chamboeuf 3- Boisset Chalain 1		
Arbitre centre	SLAIMI Nader	9602583460	25 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
28872665 53759.2	St Christo Marcenod 2- O.C. Ondaine 1		
Arbitre centre	REGRAG Youness	2543225075	18 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
28872666 53760.2	St Jean Bonnefonds 1- La Chaumiere 1		
Arbitre centre	MAYOL Christophe	2529411298	19 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule D	7
----------------------------	----------------	----------

Samedi 26/04/2025 17H30

28710067 51573.2	Astree 1- F.C. Luriecquois 1		
Arbitre centre	LESPINASSE Alexandre	2543445501	65 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Samedi 26/04/2025 18H30

29148846 55821.2	Toranche 2- St Hilaire Cus. Val. 1		
Arbitre centre	DUCROT Remi	560915983	59 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Samedi 26/04/2025 20H

29148845 55820.2	St Antheme C.S. 1- Usson En Forez 1		
Arbitre centre	DUBIEN Baptiste	2543329204	97 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Dimanche 27/04/2025 13H

28710071 51577.2	Bellegarde 1- Champdieu Marcilly 2		
Arbitre centre	QUICQ Anais	2544108337	
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule D	7
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 15H

28710066	51572.2	St Marcellin Forez 1- Anzieux 2	
Arbitre centre		ARAUJO Kevin	2598643197
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
28710068	51574.2	Haut Forez 1- Hautes Chaumes 1	
Arbitre centre		BETTA Tarek	2547875577
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule E	6
----------------------------	----------------	----------

Samedi 26/04/2025 18H30

29474278	57653.2	Abh 2- Olympique Du Montcel 1	
Arbitre centre		LAREJ Azzedine	2538667722 29 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Dimanche 27/04/2025 15H

29056622	55252.2	Genilac 1- Pays De Coise 2	
Arbitre centre		MONCORGER David	2588620369 42 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
29074094	55555.2	Sury Le Comtal 1- Bonson St Cyprien 2	
Arbitre centre		MATOUSSI Mehdi	2518685186 77 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal		MORIN Olivier	2520894912 28 km
29075074	55597.2	Veauche 3- Se St Victor 1	
Arbitre centre		SALVATORE Jeremie	2598633279 27 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal		TERRAT Gerard	2599861918 38 km
29474277	57652.2	Jonzieux 1- Bords De Loire 1	
Arbitre centre		MEDJAHDI Moustapha	9604922881 14 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule F	8
----------------------------	----------------	----------

Samedi 26/04/2025 19H

28709805	51443.2	St Genest Lerpt 1- Non affecté	
Arbitre centre			
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Dimanche 27/04/2025 15H

28709802	51440.2	Cellieu 2- Chateauneuf 2	
Arbitre centre		CAPA Ilhan	2588644166 6 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
29031106	55033.2	F.C. Le Creux 1- F.C. St Etienne 2	
Arbitre centre		WAFACK Hubert	2546442970 11 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
29063493	55377.2	Sorbiers Talaudiere 3- Doizieux La Terrasse 1	
Arbitre centre		BOUIMA Nassim	2528722718
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

District 4 / Unique	Poule F	8
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 15H

29063494 55378.2	Se.Avantgarde 1- Olympique Terrenoire 1	2529400902	89 km	Stade Tadek Laurentz Étivallière à ST ETIENNE
Arbitre centre	HASSOUN Taoufik			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

District 5 / Unique	Poule C	152
----------------------------	----------------	------------

Samedi 26/04/2025 19H

29333750 57036.2	Montagnes Du Matin 3- St Marcellin Forez 2	2599863210	58 km	Stade Municipal à CHAMBOST LONGESSAIGNE
Arbitre centre	RUBAT Guy			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Samedi 26/04/2025 Apres-Midi P6

28869846 53386.2	St Antheme C.S. 2- Non affecté
Arbitre centre	
Arbitre assistant 1	
Arbitre assistant 2	

Dimanche 27/04/2025 13H

28898724 54189.2	Chausseterre Salles 2- Olympique Du Forez 1	2520044205	64 km	Stade Les Bataillouses à LES SALLES
Arbitre centre	BILLOUX Serge			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Dimanche 27/04/2025 15H

28869848 53388.2	Hautes Chaumes 2- Bords De Loire 2	538203780	46 km	Stade Aux Bauches à ST BONNET LE COURREAU
Arbitre centre	LORENTE Jean Luc			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
28898723 54188.2	Lignon Couzan 3- Urfe 1	550911153	33 km	Stade Louis Gauchon à BOEN
Arbitre centre	GRANGE PONTE Damien			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
29333749 57035.2	Verrieres 1- Monts Du Forez 1	2500535829	42 km	Stade Municipal à VERRIERES EN FOREZ
Arbitre centre	VILLEMAGNE Rene			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

District 5 / Unique	Poule D	10
----------------------------	----------------	-----------

Samedi 26/04/2025 18H30

29150539 56055.2	Pays De Coise 3- Grand Quartier 1	2520353036	37 km	Stade Municipal à COISE
Arbitre centre	BOYER Stephane			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Dimanche 27/04/2025 13H

29158565 56363.2	Haut Pilat Interfoot 2- St Charles Vigilante 1	2538621965	22 km	Stade Henri Chazal 1 à ST GENEST MALIFAUX
Arbitre centre	TAROUDJIT Madjid			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Dimanche 27/04/2025 15H

28870168 53474.2	Usson En Forez 2- Perigneux St Maurice 2	2588640172	42 km	Stade Louis Cussonet à USSON EN FOREZ
Arbitre centre	PEREIRA Cyril			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

District 5 / Unique	Poule D	10
----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 27/04/2025 15H

29158564 56362.2	Doizieux La Terrasse 2- Sud Forez Luriecq 2	2544523054	18 km	Stade Gilbert Et Gilles Frison 1 à DOIZIEUX
Arbitre centre	BENMEHAIAOUI Abdelaziz			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
29474133 57631.2	Se. La Riviere 2- Abh 3			Complexe Sportif Michon M1 à ST ETIENNE
Arbitre centre	DUPEUBLE Michel	2538648757		
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Dimanche 27/04/2025 Apres-Midi P6

29474134 57632.2	St Ferreol 2- Non affecté
Arbitre centre	
Arbitre assistant 1	
Arbitre assistant 2	

District 5 / Unique	Poule E	9
----------------------------	----------------	----------

Samedi 26/04/2025 19H

29158610 56382.2	St Paul En Jarez 3- St Chamond Feu Vert 2	2518692144	25 km	Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
Arbitre centre	MESSILI Youcef			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Dimanche 27/04/2025 15H

29033285 55231.2	Chateauneuf 3- O.C. Ondaine 2	2546256486	28 km	Stade La Limailière à CHATEAUNEUF
Arbitre centre	ABDOU Darouche			
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
29149742 55862.2	Tartaras 1- Rive De Gier 2			Stade Antoine Berger à TARTARAS
Arbitre centre	SARDIN Gerald	2520527338	86 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
29149743 55863.2	Fcf 1- Non affecté			
Arbitre centre				
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Championnat Critérium Cd1 / Unique	Unique	13
---	---------------	-----------

Vendredi 25/04/2025 20H30

28616291 50637.2	Se. Cote Chaude 5- St Paul En Jarez 5	2529413564	9 km	Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	DAOUDI Hamid			

Samedi 26/04/2025 17H30

28887684 53811.2	Veauche 5- St Charles Vigilante 5	2543042705	30 km	Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE
Arbitre centre	BOUAZIZ Abdelghani			

Championnat Critérium Cd2 / Unique	Poule A	14
---	----------------	-----------

Jeudi 24/04/2025 20H30

28887972 53870.2	St Galmier Chamboeuf 5- Abh 5	2588627986	19 km	Stade De Champvert à CHAMBOEUF
Arbitre centre	GUIZANI Mickael			

Samedi 26/04/2025 15H

28616617 50679.2	Haut Forez 5- St Marcellin Forez 5	2538621965	36 km	Stade Municipal à MARGERIE CHANTAGRET
Arbitre centre	TAROUDJIT Madjid			

Samedi 26/04/2025 15H30

28616620 50682.2	Se.Asptt 5- Chambeon Magneux 5	2568612808	35 km	Stade Chambonnet N° 2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	MOULEYRE Benjamin			

Championnat Critérium Cd2 / Unique	Poule B	15
---	----------------	-----------

Samedi 26/04/2025 15H

28616707	50723.2	Cote Durieux 5- St Ferreol 5			Stade Louis Berger 1 à ROCHE LA MOLIERE
	Arbitre centre	ALLAÏLOU Boucif	2599864802	10 km	
28616710	50726.2	St Genest Lerpt 5- Seauve Sp. 5			Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT
	Arbitre centre	BENSAFI Ali	2599865034	12 km	

Samedi 26/04/2025 17H30

28616708	50724.2	Cellieu 5- Olympique Terrenoire 5			Stade Des Roches à CELLIEU
	Arbitre centre	BOUIMA Abdelkader	2520251533	12 km	
28616709	50725.2	Sorbiers Talaudiere 5- Algeriens Chambon 5			Stade Val Joly à SORBIERS
	Arbitre centre	BENCHADI Mehdi	2546608782	8 km	
28616711	50727.2	O.C. Ondaine 5- Croix De L.Orme Ric. 5			Complexe Sportif Dorian 1 à FRAISSES
	Arbitre centre	BENADA Abdelghani	2543290988	23 km	

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule A	17
---	----------------	-----------

Samedi 26/04/2025 13H30

28887819	53853.2	Bords De Loire 5- Hautes Chaumes 5			Stade De Sasselage 1 à VEAUCHETTE
	Arbitre centre	CAPA Ilhan	2588644166	35 km	

Samedi 26/04/2025 14H30

28694096	50785.2	Plaine Poncins 5- Lignon Couzan 5			Stade Naconne à CLEPPE
	Arbitre centre	FIDEI Michael	2568616987	45 km	

Samedi 26/04/2025 15H30

28887741	53833.2	Monts Du Forez 5- Non affecté			Stade Travaloux à ST JUST EN BAS
28887818	53852.2	Boisset Chalain 5- Bonson St Cyprien 5			Stade J.B.Raymond à CHALAIN LE COMTAL
	Arbitre centre	JOLY Roland	2544587960	40 km	

Samedi 26/04/2025 17H30

28694099	50788.2	Sury Le Comtal 5- St Romain Le Puy 5			Stade De La Dévalla 1 à SURY LE COMTAL
	Arbitre centre	REGRAG Youness	2543225075	30 km	

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule B	16
---	----------------	-----------

Samedi 26/04/2025 15H

28927641	54395.2	Villars 6- Veauche 6			Stade Roger Villeneuve à VILLARS
	Arbitre centre	TCHOUANTE Charles	2543883716	13 km	

Samedi 26/04/2025 15H30

29467459	57523.2	Usson En Forez 5- Algeriens Chambon 6			Stade Louis Cussonet à USSON EN FOREZ
	Arbitre centre	FERRAND Jerome	2547293289	49 km	

Samedi 26/04/2025 16H30

28927640	54394.2	St Jean Bonnefonds 5- Roche Polonia 5			Stade Thiollière à ST JEAN BONNEFONDS
	Arbitre centre	DEGAA Laid	9603805908	5 km	

Samedi 26/04/2025 17H30

28927312	54312.2	Dervaux Chambon 5- Se. Portugais 5			Stade De La Pouratte à LE CHAMBON FEUGEROLLES
	Arbitre centre	WAFACK Hubert	2546442970	10 km	

Samedi 26/04/2025 Apres-Midi P6

29467458	57522.2	Non affecté - Abh 6			
----------	---------	---------------------	--	--	--

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule C	18
---	----------------	-----------

Samedi 26/04/2025 15H

28888021	53891.2	Dunieres F.C. 5- St Joseph St Martin 5			Stade Dufaure De Citres1 à DUNIERES
	Arbitre centre	SLAIMI Nader	9602583460	35 km	

Samedi 26/04/2025 15H30

28694363	50919.2	Jonzieux-St Romain 5 - Se St Victor 5			Stade Le Furet 2 à JONZIEUX
	Arbitre centre	GHENNAM Yazid	2568617909	26 km	

Championnat Critérium Cd3 / Unique		Poule C		18
Samedi	26/04/2025	16H		
28694362	50918.2	Algeriens Chambon 7- Chateaufeuf 5		Stade De Gaffard à LE CHAMBON FEUGEROLLES
Arbitre centre		ABARKAN Souhil	2544567303	12 km
Feminiens Seniors À 8 / Phase 1		D1		131
Vendredi	25/04/2025	20H		
29151573	56178.2	Ecotay Moingt 1- Avenir Cote 1		Stade De Montplaisir à MONTBRISON
Arbitre centre		CHOMETTON Thibault	2568638541	11 km
29151576	56181.2	Astree 1- St Paul En Jarez 1		Stade Michel Jacquet à S.ETIEN.LE MOLARD
Arbitre centre		DRAME Moussa	2529400995	37 km
Vendredi	25/04/2025	20H30		
29151575	56180.2	St Just St Rambert 1- Montagnes Du Matin 1		Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
Arbitre centre		PEREIRA Cyril	2588640172	9 km
Samedi	26/04/2025	15H		
29151571	56176.2	Ent.Pouilly-Moulins 1 - Grand Croix Lorette 1		Stade Les Moulins-Cherier à CHERIER
Arbitre centre		DURAND Frederic	2558613586	60 km
29151574	56179.2	St Hilaire Cus. Val. 1- St Romain Les Atheux 1		Stade De L' Ambulant à ST HILAIRE CUSSON VALMITTE
Arbitre centre		MEZOUARI Fares	2543304126	27 km
Samedi	26/04/2025	15H30		
29151572	56177.2	Perigneux St Maurice 1- St Antheme C.S. 1		Stade Montvel à ST MAURICE EN GOURGOIS
Arbitre centre		SAHTOUT Eimen	2518694516	9 km
Feminiens Seniors À 8 / Phase 1		D2		132
Vendredi	25/04/2025	20H		
29154360	56227.2	Lignon Couzan 1- Pays De Coise 1		Stade Aimé Jacquet 1 à SAIL SOUS COUZAN
Samedi	26/04/2025	14H		
29154361	56228.2	Loire Sornin 1- Urfe 1		Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Samedi	26/04/2025	15H		
29154357	56224.2	St Martin La Sauvete 1- Haut Pilat Interfoot 1		Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
29154359	56226.2	Haut Forez 2- A.S. Chateaufeuf 1		Stade Communal à SOLEYMIEUX
Dimanche	27/04/2025	13H		
29154358	56225.2	Gf Monts Et Plaine 2- Goal Foot 1		Stade Du Pin Des Soeurs à MARINGES
Feminiens Seniors À 8 / Phase 1		D3 Nord		133
Samedi	26/04/2025	14H		
29403305	57070.2	Roanne Portugais 1- Olymp. Est Roannais 1		Stade Fontalon 1 à ROANNE
29403307	57072.2	Belette St Leger 1- Le Coteau 1		Stade Municipal 1 à ST LEGER SUR ROANNE
Samedi	26/04/2025	15H30		
29403308	57073.2	Monts Du Forez 1- Perreux 1		Stade Travaloux à ST JUST EN BAS
Samedi	26/04/2025	17H		
29403306	57071.2	Commelle Vernay 1- Cordelle 1		Complexe Sportif 2 à COMMELLE VERNAY
29403309	57074.2	Parigny St Cyr 1- Hautes Chaumes 1		Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
Feminiens Seniors À 8 / Phase 1		D3 Sud		134
Samedi	26/04/2025	13H		

Feminiens Seniors À 8 / Phase 1			D3 Sud	134
Samedi	26/04/2025	13H		
29234053	56525.2	Olympique Du Montcel 1 - St Christo Marcenod 2		Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
Samedi	26/04/2025	13H30		
29234048	56520.2	St Marcellin Forez 1 - L.Etrat La Tour 1		Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
Samedi	26/04/2025	15H		
29234049	56521.2	Sud Forez Luriecq 1 - Veauche 1		Stade Municipal à TOURETTE
Dimanche	27/04/2025	13H		
29234050	56522.2	Se. Portugais 1 - Olympique Du Forez 1		Stade Tadek Laurentz Étivallière à ST ETIENNE

Feminiens À 11 / Phase 1			D1	126
Vendredi	25/04/2025	20H30		
29150863	56115.2	Fco. Firminy 2- Andrezieux-Bouthéon 1		Stade De La Barge à FIRMINY
	Arbitre centre	MEGHARI Melinda	2544610718 15 km	
Samedi	26/04/2025	15H		
29150865	56117.2	Montrond Cuzieu 1 - Non affecté		Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	26/04/2025	16H30		
29150862	56114.2	St Christo Marcenod 1 - Roche St Genest 1		Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
	Arbitre centre	BERKATI Ali	2547428037 43 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Dimanche	27/04/2025	15H		
29150864	56116.2	Gf Monts Et Plaine 1 - Sorbiers Talaudiere 2		Stade Du Pin Des Soeurs à MARINGES
	Arbitre centre	SMAHI Lina	2547764214 30 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Dimanche	27/04/2025	Après-Midi P6		
29150861	56113.2	Non affecté - Gj. Forez Roannais 1		

U18 D1 / Unique			Unique	26
Samedi	26/04/2025	14H		
28936288	54452.2	Savigneux Montbrison 22- Sorbiers Talaudiere 21		Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON
	Arbitre centre	AUCLAIR Mathis	2546307572 61 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	26/04/2025	15H30		
28936101	54410.2	Dervaux Chambon 21- Commelle Vernay 21		Stade De La Pouratte à LE CHAMBON FEUGEROLLES
	Arbitre centre	ROYET Bastien	2548430019 20 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	26/04/2025	18H		
28936102	54411.2	L.Etrat La Tour 22- Roche St Genest 22		Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT
	Arbitre centre	EL MESSAOUDI Aymen	2546813254 7 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

U18 D1 / Unique	Unique	26
------------------------	---------------	-----------

Samedi 26/04/2025 18H

28936287 54451.2	Loire Sornin 21- Loire Forez 21		
Arbitre centre	MIRABEL Alexis	2588630702	18 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Stade Municipal 1 à ST NIZIER
SOUS CHARLIEU

U18 D2 / Unique	Poule A	27
------------------------	----------------	-----------

Samedi 26/04/2025 15H

29033101 55200.2	St Galmier Chamboeuf 21- St Christo Marcenod 21		
Arbitre centre	ASMA Kais	2548110719	21 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Stade De Champvert à
CHAMBOEUF

Samedi 26/04/2025 15H30

28937676 54587.2	Abh 21- Pays De Coise 21		
Arbitre centre	ARAUJO Evan	2546694992	31 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Stade Gilbert Dépalle à ST HEAND

29032725 55085.2	Cellieu 21- Anzieux 21		
Arbitre centre	MEZOUARI Fares	2543304126	30 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Stade Des Roches à CELLIEU

29032843 55137.2	Rive De Gier 21- St Charles Vigilante 21		
Arbitre centre	MADJIDI Ilyas	2547735353	29 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à
RIVE DE GIER

29033102 55201.2	Bords De Loire 21- F.C. St Etienne 21		
Arbitre centre	GRANGE Allan	2546930806	12 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Stade De Sasselage 1 à
VEAUCHETTE

U17 D1 / Unique	Unique	33
------------------------	---------------	-----------

Samedi 26/04/2025 15H

29026492 54851.2	St Galmier Chamboeuf 1- Sorbiers Talaudiere 1		
Arbitre centre	GAOUA Ahmed	2547468708	33 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Stade Benoît Rolles 1 à ST
GALMIER

Samedi 26/04/2025 15H30

28696510 51208.2	Veauche 1- Se. Cote Chaude 1		
Arbitre centre	ELISO Mathis	2547158148	49 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE

28696511 51209.2	Fco. Firminy 1- Rive De Gier 1		
Arbitre centre	CHOMETTON Thibault	2568638541	37 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Stade Du Soleil à FIRMINY

29026491 54850.2	Feurs 1- F.C. St Etienne 1		
Arbitre centre	BOUFEDJI Kais	2548464287	42 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Stade Maurice Rousson 4 à FEURS

29026973 54876.2	St Chamond 1- St Just St Rambert 1		
Arbitre centre	KOUCHAKOV David	2547765632	17 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Stade Youcef Zenaf à ST
CHAMOND

U17 D2 / Unique	Unique	34
------------------------	---------------	-----------

U17 D2 / Unique	Unique	34
------------------------	---------------	-----------

Samedi 26/04/2025 15H30

28696113	51115.2	St Joseph St Martin 1- Dervaux Chambon 1		Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
	Arbitre centre	GIFFEY Florian	2568614370	8 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
28696115	51117.2	Sorbiers Talaudiere 2- Olympique Du Montcel 1		Stade Guy Grégoire à SORBIERS
	Arbitre centre	PAWLIKOWSKI Kevin	9604566470	2 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
28696116	51118.2	Riorges 1- O.C. Ondaine 1		Parc Des Sports De Gallieni 2 à RIORGES
	Arbitre centre	KHEBAL Ryad	2546078773	26 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
28696117	51119.2	St Just St Rambert 2- Algeriens Chambon 1		Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
	Arbitre centre	IKENE Yani	2547213606	22 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29025098	54801.2	Bonson St Cyprien 1- St Paul En Jarez 2		Stade Antoine Philippon à ST CYPRIEN
	Arbitre centre	BETTA Tarek	2547875577	24 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29025099	54802.2	St Ferreol 1- St Charles Vigilante 1		Complexe Sportif Communautaire 1 à ST FERREOL D AUROURE
	Arbitre centre	AIDLI Yamine	2547855836	24 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

U15 D1 / Unique	Unique	35
------------------------	---------------	-----------

Dimanche 27/04/2025 10H

29072537	55494.2	Avenir Cote 1- Andrezieux-Bouthéon 2		Stade De La Rivière à RENAISON
	Arbitre centre	KHEBAL Ryad	2546078773	16 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29089187	55752.2	Riorges 1- St Galmier Chamboeuf 1		Parc Des Sports De Gallieni 2 à RIORGES
	Arbitre centre	WATTIEZ Louis	9602952374	22 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29089188	55753.2	Villars 1- St Just St Rambert 1		Stade Roger Villeneuve à VILLARS
	Arbitre centre	JERONIMO PEREIRA Edwin	2547746002	20 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

U15 D2 / Unique	Poule A	36
------------------------	----------------	-----------

Dimanche 27/04/2025 10H

28697478	51279.2	Se. La Riviere 1- O.C. Ondaine 1		Stade Les Frères Grail à ST ETIENNE
	Arbitre centre	GIMENEZ Jules	2547690555	22 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
28697480	51281.2	Cellieu 1- Se. Cote Chaude 1		Stade Des Roches à CELLIEU
	Arbitre centre	FOURNAND Matheo	2547649890	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29149993	55917.2	Veauche 2- St Chamond 1		Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE
	Arbitre centre	DARNEIX Noe	9603915923	36 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

U15 D2 / Unique	Poule A	36
------------------------	----------------	-----------

Dimanche 27/04/2025 10H30

28697481 51282.2 Sud Forez Luriecq 1- F.C. St Etienne 1 Stade Des Roches 1 à LURIECQ
 Arbitre centre CIZERON COLLADO Esteban 2548298899 34 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

U15 D3 / 2	Poule A	172
-------------------	----------------	------------

Dimanche 27/04/2025 10H

30017313 61383.1 St Jean Bonnefonds 1- S.Marcellin F 1 Stade Thiollière à ST JEAN
 Arbitre centre GALLIOU Elwynn 2548352805 18 km BONNEFONDS
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

U15 D3 / 2	Poule C	170
-------------------	----------------	------------

Dimanche 27/04/2025 10H

30015571 61085.1 Sorbiers Talaudiere 2- Montagnes Du Matin 1 Stade Guy Grégoire à SORBIERS
Indispo Arbitre centre DRAGONE Leo 2547032784 27 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

U15 D4 / Unique	Poule A	173
------------------------	----------------	------------

Dimanche 27/04/2025 10H

30016722 61255.1 Olympique Du Montcel 1- Ecotay Moingt 2 Complexe Sportif De Caintin 1 à LA
 Arbitre centre RICAMARIE
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

U15 D4 / Unique	Poule B	174
------------------------	----------------	------------

Dimanche 27/04/2025 10H

30016266 61137.1 Ent Fcsp Doizieux 3- St Galmier Chamboeuf 2 Stade Des Fraries 2 à ST PAUL EN
 Arbitre centre HAFFAR Alaa 2547703280 JAREZ
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

U15 D4 / Unique	Poule C	176
------------------------	----------------	------------

Dimanche 27/04/2025 10H

30017016 61318.1 Sury Le Comtal 1- Suc. Terrenoire 1 Stade De La Dévalla 1 à SURY LE
Indispo Arbitre centre LARTIGUE PITAVAL Jolan 9604339676 COMTAL
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2
 30017017 61319.1 Us Metare 2- Ent.S. St Jean Bonne 2 Stade Alexandre De Fraissinette à
 Arbitre centre JAMGHILI Narjiss 2547400052 2 km ST ETIENNE
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

U13 D2 / Phase 2	Poule E	196
-------------------------	----------------	------------

Samedi 26/04/2025 14H

53181228 62208.1 Monts Du Forez 1- Fco. Firminy 6 Stade Municipal à CHALMAZEL
 JEANSAGNIERE

Coupe Loire U18 / Coupe	Unique	130
--------------------------------	---------------	------------

Samedi 26/04/2025 15H30

Coupe Loire U18 / Coupe	Unique	130
--------------------------------	---------------	------------

Samedi 26/04/2025 15H30

53266712 62542.1	(U18 D2) Riorges 21- Andrezieux-Boutheon 21 (CN U19)	Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES
Arbitre centre	BELLAKHDAR Selim	2545985196 57 km
Arbitre assistant 1	POYET Hugo	2547059779 19 km
Arbitre assistant 2	TOK Berat	2547004501 4 km



BULLETIN D'INFORMATION

DÉLÉGATION DU ROANNAIS SAISON 2024 / 2025

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tournoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1923



LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

france
bleu
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PICARDI
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R. 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 060 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Paillasse
RESTAURANT

Pasquier
brioche

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E. LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *comme à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poyno@pgdis.com

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 3 R / Unique	Poule A	1
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 15H

28899261 81038.2	Noiretable 1- Filerin 1		Stade Jean Riol à NOIRETABLE
Arbitre centre	DALLET Maxime	2548624296 96 km	
28899263 81040.2	Coutouvre 1- Loire Sornin 2		Stade Municipal à COUTOUVRE
28899264 81041.2	Chambeon Magneux 2- Mably 1		Stade Municipal à CHAMBEON
28900254 81131.2	St Just En Chevalet 1- Rhins Trambouze 1		Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
29013982 82222.2	St Germain Laval 1- Nord Roannais 1		Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL
Arbitre centre	ALLAILOU Boucif	2599864802 73 km	
29013983 82223.2	St Denis De Cabanne 1- Toranche 1		Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
Arbitre centre	ABBACI Mohamed	2538633111 24 km	

District 3 R / Unique	Poule B	2
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 13H

28899387 81100.2	Ecotay Moingt 2- Riorges 1		Stade Dupuy Drouot à ECOTAY L OLME
28899388 81101.2	Goal Foot 2- St Symphorien De Lay 1		Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
Arbitre centre	GUIZANI Mickael	2588627986 66 km	

Dimanche 27/04/2025 15H

28899386 81099.2	Montrond Cuzieu 1- Avenir Cote 2		Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
Arbitre centre	BOUNAB Halim	2546389818 64 km	
28899389 81102.2	St Martin La Sauvete 1- Parigny St Cyr 1		Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
Arbitre centre	SAMINADA Remy	2558640565 63 km	
29013346 82130.2	Perreux 1- Commelle Vernay 1		Stade Les Vavres à PERREUX
29013347 82131.2	Plaine Poncins 1- Belette St Leger 1		Stade Naconne à CLEPPE
Arbitre centre	BESSAA Faissal	2508673885 45 km	

District 4 R / Unique	Poule A	8
------------------------------	----------------	----------

Samedi 26/04/2025 19H30

28900838 81176.2	St Martin La Sauvete 2- St Germain Laval 2		Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
Arbitre centre	ABARKAN Souhil	2544567303 74 km	

Dimanche 27/04/2025 13H

28900837 81175.2	St Just En Chevalet 2- Cremeaux 2		Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
Arbitre centre	PARANDON Alban	2588624221 26 km	
28900839 81177.2	Noiretable 2- Montagnes Du Matin 2		Stade Jean Riol à NOIRETABLE
Arbitre centre	BEN SLIMANE Chokri	2508669974 74 km	
28900840 81178.2	Bussieres 2- St Julien La Vetre 1		Stade Jean Giraud 1 à BUSSIERES
Arbitre centre	TERRENOIRE Fabien	2538658494 32 km	

Dimanche 27/04/2025 15H

28900841 81179.2	Chausseterre Salles 1- Forez Roannais 2		Stade Les Bataillouses à LES SALLES
Arbitre centre	VENET Mathis	2543913294 78 km	
28900842 81180.2	Val D Aix 1- Lignon Couzan 2		Stade De L'Aix à POMMIERS
Arbitre centre	TOUMI Emir	2544391935 71 km	

District 4 R / Unique	Poule B	6
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 13H

29013453 82151.2	Perreux 2- Commelle Vernay 2		Stade Les Vavres à PERREUX
Arbitre centre	JOLY Roland	2544587960 89 km	
29014307 82252.2	Olymp. Est Roannais 2- Nord Roannais 2		Stade Municipal à PRADINES
Arbitre centre	OZEL Abdulkadir	2543075107 15 km	
29014308 82253.2	St Denis De Cabanne 2- St Victor Sur Rhins 1		Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
Arbitre centre	HAJJI Abdelghani	2508685615 22 km	

Dimanche 27/04/2025 15H

District 4 R / Unique	Poule B	6
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 15H

28901068	81240.2	As Villers 1- Rhins Trambouze 2		Stade Marcel Raoult à VILLERS
Arbitre centre		BUSALLI Cedric	2568615522	107 km
28933880	82089.2	Cours 1- Cordelle 1		Stade Marcel Garret à CORDELLE
Arbitre centre		TRONCY Denis	2599864690	41 km
29013454	82152.2	Montagny 1- Regny 1		Stade Municipal1 à MONTAGNY
Arbitre centre		AHMED Bachirdine	2548332580	16 km

District 4 R / Unique	Poule C	7
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 13H

28901326	81304.2	Le Coteau 2- Avenir Cote 3		Stade Bécot à LE COTEAU
Arbitre centre		DELCELLIER Oceane	2545989532	

Dimanche 27/04/2025 15H

28901327	81305.2	Briennon 1- Riorges 2		Complexe Sportif A. Dauvergne à BRIENNON
Arbitre centre		ABDELKRIM Mohamed	2546592627	15 km
28901328	81306.2	Ent. Cherier Essor 1- Filerin 2		Stade Roger Siroux à LENTIGNY
Arbitre centre		KHEBAL Aissa	2508663740	11 km
28901329	81307.2	Fc Roanne 1- Ouches 1		Stade Fontalon 2 à ROANNE
Arbitre centre		BUDENHULZER Gregory	1910418324	86 km
28901330	81308.2	Villerest 1- Roanne Mayotte 1		Stade Rondard à VILLEREST
Arbitre centre		EDZOA Michel	9605019815	89 km

District 5 R / Unique	Poule A	9
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 27/04/2025 13H

28901595	81366.2	St Martin La Sauvete 3- Roanne Parc 2		Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
Arbitre centre		TCHIKAM Christian	2546399233	71 km
28901598	81369.2	Villerest 2- St Germain Laval 3		Stade Rondard à VILLEREST
Arbitre centre		HELARY David	590911151	25 km

Dimanche 27/04/2025 15H

28901594	81365.2	Cezay 1- Les Noes 1		Stade Municipal à CEZAY
Arbitre centre		SYLVESTRE Roland	2518674590	43 km
28901597	81368.2	Pouilly Les Nonains 1- Chausseterre Salles 3		Stade René Oblette à POUILLY LES NONAINS
Arbitre centre		PALEAU Morgan	550917351	39 km
28933922	82110.2	Cordelle 2- Ent. Cherier Essor 2		Stade Marcel Garret à CORDELLE
Arbitre centre		BEN SADDIK Rachid	2598614588	17 km

Dimanche 27/04/2025 Apres-Midi P3

28901599	81370.2	Nollieux 1- Non affecté		
----------	---------	-------------------------	--	--

District 5 R / Unique	Poule B	11
------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 27/04/2025 13H

28901759	81422.2	Briennon 2- Roanne Portugais 2		Complexe Sportif A. Dauvergne à BRIENNON
Arbitre centre		OULD MOHAMMED Bachir	2510469768	103 km
28901760	81423.2	Goal Foot 3- St Symphorien De Lay 2		Stade Municipal à NEULISE
Arbitre centre		NEFSI Mostafa	2599860140	55 km
28901761	81424.2	Fc Roanne 2- Parigny St Cyr 2		Stade Fontalon 2 à ROANNE
Arbitre centre		DRAME Moussa	2529400995	75 km
28901762	81425.2	Coutouvre 2- Loire Sornin 3		Stade Municipal à COUTOUVRE
Arbitre centre		CHAT Julien	2598619460	

Dimanche 27/04/2025 15H

28901763	81426.2	Rhins Trambouze F. 3- Le Coteau 3		Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
Arbitre centre		YIGITER Hacimehmet	2538657985	21 km

Championnat Critérium R / Unique	Poule A	3
---	----------------	----------

Championnat Critérium R / Unique			Poule A			3
Vendredi	25/04/2025	21H				
29405358	82406.2	St Denis De Cabanne 5- Fc Roanne 5	1686013390	33 km	Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE	Arbitre centre PATOUX Steve
Samedi	26/04/2025	16H30				
29405342	82405.1	Roanne Arct 5- Roannais Foot 42 5	2545517464	10 km	Stade Municipal 1 à ST LEGER SUR ROANNE	Arbitre centre BENLHASSEN Mehdi
Championnat Critérium R / Unique			Poule B			5
Samedi	26/04/2025	14H30				
29404599	82348.1	St Andre D Apchon 5- Val D Aix 5	2519413197	11 km	Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON	Arbitre centre CETIN Aytekin
U18 D2 R / Unique			Poule B			12
Vendredi	25/04/2025	20H30				
28905089	81509.2	Rhins Trambouze 21- Feurs 21	9602952374	17 km	Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS	Arbitre centre WATTIEZ Louis
Samedi	26/04/2025	15H				
28906421	81530.2	Goal Foot 21- Nord Roannais 21	2548536095	27 km	Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE	Arbitre centre BEN SADDIK Syfdine
Samedi	26/04/2025	15H30				
28904901	81455.2	Montagnes Du Matin 21- Le Coteau 21	2547727362	63 km	Stade Municipal à CHAMBOST LONGESSAIGNE	Arbitre centre VAUDIER Sacha
Samedi	26/04/2025	16H30				
28906422	81531.2	Ecotay Moingt 21- St Just St Rambert 21	2546058310	67 km	Stade Dupuy Drouot à ECOTAY L OLME	Arbitre centre HAMOUCHE Jessim
U18 D4 R / 2			Poule B			59
Samedi	26/04/2025	15H				
30013412	83715.2	Gj. Forez Roannais 22- Riorges 22			Stade Le Gareil N°1 à POUILLY LES FEURS	
Samedi	26/04/2025	15H30				
30012902	83606.2	Ent.Essor Aspn 21- Bois Noirs 22	2546056946	31 km	Stade Roger Siroux à LENTIGNY	Arbitre centre COLLANGES Thibault
30013330	83682.2	Escm 22- Avenir Cote 22	2547100976	60 km	Stade André Peuvergne à CHAMPDIEU	Arbitre centre MAZIOUX Ryan
30013411	83714.2	Perreux 21- Rhins Trambouze 22	2546829272	19 km	Stade Les Vavres à PERREUX	Arbitre centre BURNER Ewan
Samedi	26/04/2025	16H				
30012701	83531.2	Loire Sornin 22- Montagnes Du Matin 22	2543445501	1 km	Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU	Arbitre centre LESPINASSE Alexandre
U15 D2 R / Unique			Poule B			16
Dimanche	27/04/2025	10H				
28907634	81933.2	Feurs 1- Goal Foot 1	2547584761		Stade Maurice Rousson 4 à FEURS	Arbitre centre CARTIER Come
28907778	81994.2	Ent. Anzieux - Fcmg 1 - Lignon Couzan 1	2546529500	20 km	Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON	Arbitre centre GOUTAGNY Mael
28907907	82058.2	Pays De Coise 1- Commelle Vernay 1	9604823396	30 km	Stade Municipal à COISE	Arbitre centre ADDAOUI Nabil
28907908	82059.2	L.Etrat La Tour 2- Loire Sornin 1	2547759500		Complexe Sportif Des Ollières 2 à L ETRAT	Arbitre centre FNAZI SALERNO Elouan
U15 D4 R / 2			Poule E			68

U15 D4 R / 2		Poule E		68
Dimanche	27/04/2025	09H30		
30014876	84186.2	Le Coteau 3- Ent. Essor Asp	2	Stade Des Etines à LE COTEAU
U13 D1 Roanne / 2		Poule Unique		69
Samedi	26/04/2025	14H		
53151817	84561.1	Roannais Foot 42 4-	Le Coteau 2	Stade De La Maison Du Passeur 1 à MABLY
53151833	84574.1	Rhins Trambouze 2-	Bois Noirs 1	Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
U13 D2 Roanne / 2		Poule A		70
Samedi	26/04/2025	13H		
53151561	84306.1	Riorges 3-	Goal Foot 2	Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES
Samedi	26/04/2025	15H30		
53151669	84414.1	Avenir Cote 2-	Val D Aix 1	Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX
U13 D2 Roanne / 2		Poule B		71
Samedi	26/04/2025	14H		
53151682	84427.1	Avenir Cote 3-	Us Villerest 1	Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX
53151747	84491.1	Bois Noirs 2-	Cours 1	Stade Jean Riol à NOIRETABLE
U13 D3 Roanne / 2		Poule A		73
Samedi	26/04/2025	14H		
53151615	84360.1	Roanne Portugais 1-	St Denis De Cabanne 2	Stade Fontalon 2 à ROANNE
53152099	84627.1	Riorges 4-	As Villers 1	Parc Des Sports De Galliéni 2 à RIORGES
U13 D3 Roanne / 2		Poule B		72
Samedi	26/04/2025	14H		
53173322	84659.1	Avenir Cote 4-	Le Coteau 3	Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX
Samedi	26/04/2025	14H30		
53173323	84660.1	Ent.Essor Asp	1- Goal Foot 3	Stade Les Moulins-Cherier à CHERIER